

COMPTES CONSOLIDÉS 2024

Bâtir le vivre ensemble





Sommaire

Comptes consolidés au 31 décembre 2024	2
Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2024	6

Comptes consolidés au 31 décembre 2024

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2024	2023
Chiffre d'affaires	4	3 884 141	3 937 195
Achats consommés		(2 483 650)	(2 598 496)
Charges de personnel	5	(603 430)	(569 002)
Impôts, taxes et versements assimilés		(62 952)	(60 688)
Autres produits et charges ordinaires	6	49 345	30 740
EBITDA		783 454	739 749
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	6	(326 234)	(306 995)
EBIT courant		457 220	432 754
Produits et charges non ordinaires	7	34 956	4 870
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	7	(34 382)	(22 243)
Résultat d'exploitation		457 794	415 381
Coût de l'endettement financier net		(59 545)	(50 817)
Autres produits financiers		38 078	37 773
Autres charges financières		(51 087)	(59 367)
Résultat financier	8	(72 554)	(72 411)
Quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles	11.1	319	10 129
Résultat avant impôt		385 559	353 099
Impôts sur les résultats	9	(95 484)	(57 771)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		290 075	295 328
Part attribuable aux intérêts minoritaires		17 447	36 903
Part attribuable au Groupe		272 628	258 425
Résultat net part du Groupe de base par action (en euros)		6,13	5,82
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euros)		6,09	5,78

État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	2024	2023
Résultat net consolidé	290 075	295 328
Autres éléments non recyclables au compte de résultat		
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	3 171	(4 958)
Autres éléments non recyclables au compte de résultat	(2 072)	(1 991)
Impôt sur les éléments non recyclables	(401)	1 339
Autres éléments recyclables au compte de résultat		
Écarts de conversion	(19 373)	(120 911)
Couverture des flux de trésorerie	(6 315)	(1 659)
Impôt sur les éléments recyclables	(1 833)	4 012
Autres éléments du résultat global (après impôt)	(26 825)	(124 168)
RÉSULTAT GLOBAL	263 250	171 160
Part attribuable aux intérêts minoritaires	21 571	23 542
Part attribuable au Groupe	241 679	147 618

État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
ACTIF			
Goodwill	10.1	1 158 932	1 185 026
Autres immobilisations incorporelles	10.2	158 634	174 173
Immobilisations corporelles	10.3	2 724 161	2 582 394
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	10.4	195 873	185 416
Immeubles de placement	10.5	30 797	30 706
Participations dans des entreprises associées	11.1	120 228	84 861
Actifs d'impôts différés	9	103 528	112 229
Créances et autres actifs financiers non courants	11.2	225 160	241 811
Total des actifs non courants		4 717 311	4 596 617
Stocks et en-cours	12.1	542 189	568 705
Clients et autres débiteurs	12.2	463 087	491 986
Actifs d'impôts exigibles		9 925	3 092
Autres créances	12.3	144 819	193 487
Actifs destinés à être cédés	11.1	-	16 910
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	535 684	493 547
Total des actifs courants		1 695 705	1 767 728
TOTAL DE L'ACTIF		6 413 016	6 364 344

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
PASSIF			
Capital		179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Autocontrôle		(34 760)	(41 891)
Réserves consolidées		3 478 594	3 230 128
Réserves de conversion		(673 899)	(646 331)
Capitaux propres part du Groupe		2 960 742	2 732 713
Intérêts minoritaires		303 480	285 157
Total capitaux propres	14	3 264 222	3 017 870
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	15.1	90 870	88 045
Autres provisions supérieures à un an	15.2	136 167	134 286
Dettes financières et options de vente	16.1	1 361 184	1 416 572
Obligations locatives supérieures à un an	16.1	166 622	155 718
Impôts différés passifs	9	297 265	273 349
Autres passifs non courants		15 432	18 696
Total des passifs non courants		2 067 541	2 086 665
Autres provisions inférieures à un an	15.2	16 729	21 943
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16.1	209 423	335 956
Obligations locatives à moins d'un an	16.1	46 225	45 153
Fournisseurs et autres créditeurs	17.1	478 839	503 490
Passifs d'impôts exigibles		25 943	18 522
Autres dettes	17.2	304 094	334 745
Total des passifs courants		1 081 254	1 259 810
Total des passifs		3 148 795	3 346 474
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		6 413 016	6 364 344

État des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net consolidé		290 075	295 328
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(7 979)	(10 129)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		7 652	7 489
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• ajustements pour dotations aux amortissements et provisions		356 070	343 521
• impôts différés		30 681	(28 680)
• plus ou moins-values de cession		(40 935)	(22 196)
• gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		2 997	3 951
• autres		20 031	(381)
Capacité d'autofinancement		658 592	588 900
Variation du besoin en fonds de roulement		42 297	19 364
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles ⁽¹⁾	18.1	700 889	608 265
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
• immobilisations corporelles et incorporelles		(344 328)	(328 984)
• immobilisations financières		(19 681)	(15 115)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
• immobilisations corporelles et incorporelles		24 309	28 777
• immobilisations financières		3 178	3 244
Incidence des variations de périmètre		8 190	(861)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	18.2	(328 332)	(312 939)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(102 340)	(93 592)
Émissions d'emprunts	16.1	197 284	170 077
Remboursements d'emprunts	16.1	(339 208)	(329 194)
Remboursements des dettes locatives	16.1	(52 859)	(51 335)
Acquisitions d'actions propres		(20 158)	(16 690)
Cessions d'actions propres		21 529	19 246
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(295 752)	(301 488)
Incidence des variations de cours des devises		(10 198)	(25 953)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		66 607	(32 114)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	13.2	439 232	471 347
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13.2	505 839	439 232

(1) Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : -58 millions d'euros au 31 décembre 2024 et -54 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : -56,2 millions d'euros au 31 décembre 2024 dont -11 millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16 et -51,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 dont -9,6 millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16.

État de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2023	179 600	11 207	(47 097)	3 003 393	(558 838)	2 588 265	274 529	2 862 794
Résultat annuel	-	-	-	258 425	-	258 425	36 903	295 328
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(23 314)	(87 493)	(110 807)	(13 361)	(124 168)
Résultat global	-	-	-	235 111	(87 493)	147 618	23 542	171 160
Dividendes distribués	-	-	-	(73 227)	-	(73 227)	(20 400)	(93 627)
Variation nette des actions propres	-	-	5 206	(2 691)	-	2 515	-	2 515
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(449)	-	(449)	(26)	(475)
Réserves hyperinflation	-	-	-	65 895	-	65 895	7 460	73 355
Autres variations	-	-	-	2 096	-	2 096	52	2 148
Au 31 décembre 2023	179 600	11 207	(41 891)	3 230 128	(646 331)	2 732 713	285 157	3 017 870
Au 1^{er} janvier 2024	179 600	11 207	(41 891)	3 230 128	(646 331)	2 732 713	285 157	3 017 870
Résultat annuel	-	-	-	272 628	-	272 628	17 447	290 075
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(3 381)	(27 568)	(30 949)	4 124	(26 825)
Résultat global	-	-	-	269 247	(27 568)	241 679	21 571	263 250
Dividendes distribués	-	-	-	(88 511)	-	(88 511)	(13 981)	(102 492)
Variation nette des actions propres	-	-	7 131	(4 825)	-	2 306	-	2 306
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(2 925)	-	(2 925)	1 001	(1 924)
Réserves hyperinflation	-	-	-	76 487	-	76 487	9 740	86 227
Autres variations	-	-	-	(1 006)	-	(1 006)	(8)	(1 015)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	179 600	11 207	(34 760)	3 478 595	(673 899)	2 960 742	303 480	3 264 222

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2024

Sommaire

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	7
NOTE 1 Principes comptables généraux	7
NOTE 2 Principes comptables relatifs au périmètre de consolidation	10
NOTE 3 Faits marquants	12
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	13
NOTE 4 Chiffre d'affaires	13
NOTE 5 Charges de personnel et effectifs	14
NOTE 6 Autres produits, charges et dotations ordinaires	14
NOTE 7 Produits, charges et dotations non ordinaires	15
NOTE 8 Résultat financier	15
NOTE 9 Impôts sur les résultats	16
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	18
NOTE 10 Immobilisations corporelles et incorporelles	18
NOTE 11 Coentreprises et autres actifs non courants	24
NOTE 12 Actifs circulants	26
NOTE 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
NOTE 14 Capitaux propres	28
NOTE 15 Provisions	29
NOTE 16 Endettement net et instruments financiers	33
NOTE 17 Passifs circulants	39
NOTE 18 Flux de trésorerie	39
INFORMATIONS SECTORIELLES	40
AUTRES INFORMATIONS	42
NOTE 19 Rémunération des dirigeants	42
NOTE 20 Transactions avec les entreprises liées	42
NOTE 21 Honoraires versés aux commissaires aux comptes	43
NOTE 22 Événements postérieurs à la clôture	43
NOTE 23 Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2024	43

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Informations générales

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de Vicat SA et de ses filiales (l'ensemble constituant « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Le Groupe, dont le siège social est situé 4 rue Aristide Bergès – Les Trois Vallons – 38080 L'Isle-d'Abeau, est spécialisé dans les métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi, des granulats ainsi que par la commercialisation d'autres produits et services complémentaires.

Ces comptes ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 14 février 2025, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 11 avril 2025 pour approbation.

NOTE 1 Principes comptables généraux

1.1 Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2024. Les normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2024 n'ont pas été appliquées par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2024 présentent des informations comparatives avec l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS à l'exception des évolutions normatives mentionnées ci-après, qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par le Groupe et qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2024

Plusieurs nouveaux textes sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024 parmi lesquels :

- amendement IAS 1 « Présentation des états financiers » : classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants ;
- amendements IAS 7 et IFRS 7 : « Accord de financement de fournisseurs » ;
- amendement IFRS 16 « Passif de location relatif à une cession-bail ».

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2024.

La publication de la loi du 22 avril 2024 en France impose désormais des nouvelles règles légales sur l'acquisition de droits à congés payés pendant un arrêt maladie et sur la prise de ces congés.

Notre analyse ne montre pas d'impact significatif pour les comptes du Groupe au 31 décembre 2024.

Enfin, concernant l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises multinationales et des groupes nationaux (Pilier II) introduite dans la législation française par la loi de finances pour 2024, le Groupe continue à bénéficier au 31 décembre 2024 de l'exemption temporaire introduite par l'amendement IAS 12 « Réforme fiscale internationale », liée à la comptabilisation des impôts différés au titre de Pilier II.

Le Groupe se prévaut des régimes de protection prévus par la loi qui permettent, à l'aide de tests effectués notamment à partir des données de la déclaration pays par pays, de réputer que l'impôt complémentaire est égal à zéro.

Normes comptables, amendements et interprétations publiées mais non encore d'application obligatoire

Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements publiés par l'IASB dont l'application sera obligatoire en 2025 et années suivantes.

Parmi ces normes on retrouve notamment :

- 2025 : amendement IAS 21 « Absence de convertibilité » ;
- 2026 : amendement IFRS 9 et IFRS 7 « Amendements à la classification et à l'évaluation des instruments financiers » ;
- 2026 : améliorations annuelles – Volume 11 ;
- 2027 : IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » ;
- 2027 : IFRS 19 « Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir ».

Ces textes sont en cours d'analyse, mais le Groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs, sauf concernant la norme IFRS 18 qui engendrera des reclassements de présentation significatifs.

1.2 Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants/actifs non courants et passifs courants/passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs détenus à des fins de transaction, les actifs disponibles à la vente, la part des actifs et passifs faisant l'objet d'une opération de couverture et les actifs et passifs non monétaires concernés par IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence directe sur les états financiers soient faites par la Direction du Groupe. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (note 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 15.1) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (note 16) ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur et l'exposition au risque de crédit (note 16) ;
- l'évaluation des impôts différés actifs, et en particulier de la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les imputer (note 9) ;
- les estimations des actifs et passifs d'une activité dans le cadre des regroupements d'entreprise (note 10.1) ;
- les évaluations retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (notes 10.1) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (note 12.1 relatives aux quotas d'émission) ;
- la définition de certains contrats de location, la détermination de leur durée (période exécutoire), en particulier la qualification des périodes de renouvellement comme étant raisonnablement certaines ou pas, ainsi que la détermination des taux d'actualisation y afférents (note 10.4).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, *a minima* à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

Incidences des risques climatiques sur les états financiers

Les risques climatiques supportés par le Groupe sont principalement des risques de transition. En effet, du fait de l'intensité énergétique de son activité et de la nature du processus de production, le Groupe est émetteur de gaz à effet de serre. À cet égard, le Groupe s'engage au quotidien dans une transition écologique et environnementale avec pour objectif une réduction progressive de ses émissions de CO₂ des scopes 1, 2 et 3 et l'ambition d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à horizon 2050. Cet engagement de transition se reflète dans la planification stratégique du Groupe afin de faire évoluer ses moyens de production (outils et process) et d'orienter ses positionnements de marché (avec le développement de nouveaux produits ou services innovants).

Vicat est également exposé sur certains de ses sites de production aux risques physiques qui se manifestent par la survenance d'événements météorologiques extrêmes. Ce type d'évènement (dont la fréquence varie) pourrait d'une part porter atteinte à l'intégrité des sites et d'autre part perturber les opérations des filiales concernées.

Les risques de transition (qu'ils soient initiés par le Groupe ou imposés pour certaines de ses filiales par le cadre réglementaire) ou les risques physiques liés au changement climatique pourraient avoir des incidences sur les états financiers du Groupe. L'ensemble de ces risques est identifié et évalué à chaque clôture afin de retranscrire de la manière la plus fidèle possible leurs impacts dans les états financiers :

Les émissions de gaz à effet de serre

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les grands établissements industriels européens sont autorisés à acheter et à vendre des quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Ce système, reposant sur la directive ETS (*Emissions Trading Scheme*), permet aux entreprises européennes dépassant leurs plafonds d'émissions d'acheter des quotas et contribue à atteindre les objectifs de l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto. La législation qui régit ces émissions de CO₂ réduit progressivement les quotas alloués gratuitement tout en élargissant le périmètre des installations industrielles qui y sont soumises. Au 31 décembre 2024, le Groupe dispose d'un solde de quotas de 4 773 milliers de tonnes dans le système ETS, non valorisés dans le bilan (pour une valeur de marché de 362 millions d'euros) qu'il entend conserver pour faire face à ses besoins de restitutions des années à venir. Des réglementations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont en développement dans d'autres pays, avec des systèmes parfois équivalents au système ETS, comme en Californie aux États-Unis. Le Groupe appelle de ses vœux la mise en place de réglementations applicables à l'ensemble des acteurs, sur les différents marchés où il opère, pour favoriser une action énergétique de réduction des émissions tout en permettant la facturation des coûts correspondants aux clients. Toutefois, la diminution des allocations gratuites de quotas ainsi que la hausse des prix de ces derniers peuvent à terme avoir un impact sur les états financiers du Groupe (si le recours à l'achat de quotas payants ne pouvait pas être repercuté dans le prix de vente).

QUOTAS CO₂ ETS

(en milliers de tonnes)	2023	Attributions	Restitutions	2024
TOTAL	4 653	2 166	(2 046)	4 773

L'évaluation des immobilisations

La transition climatique entreprise par le Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'accompagne d'investissements ciblés d'ici à 2050.

Ces nouveaux investissements ainsi que l'émergence de nouvelles technologies et l'obsolescence de certaines autres pourraient avoir une incidence sur l'estimation de la durée d'utilité ou la valeur résiduelle d'un actif qui se traduirait dans les comptes par une dépréciation ou une mise à jour des plans d'amortissement (cf. note 10.3). À ce jour, le Groupe n'a constaté aucune rupture technologique ayant un effet significatif sur la valeur résiduelle ou la durée d'utilité des immobilisations. Les risques physiques liés aux aléas climatiques pourraient se traduire principalement par des dommages sur nos installations et par des coûts de remise en état.

L'évaluation des stocks

La transition climatique pourrait engendrer l'obsolescence de certains stocks ou générer de nouveaux coûts de production. Si la valeur nette de réalisation devenait inférieure à la valeur comptable des stocks, le Groupe pourrait être amené à constater une dépréciation (cf. note 12.1).

La rotation rapide des principaux éléments constituant les stocks du Groupe nous permet d'exclure le risque d'obsolescence de ces derniers sans pour autant exclure d'éventuelles dépréciations liées aux risques physiques imputables à des aléas climatiques.

L'évaluation des provisions

Les provisions présentées dans les états financiers consolidés répondent aux obligations et législations actuelles des différentes géographies où opère le Groupe y compris celles relatives aux enjeux climatiques (cf. note 15.2). Ces évaluations sont revues périodiquement afin de prendre en compte toutes les nouvelles obligations liées aux enjeux climatiques.

La réalisation des tests de dépréciation des *goodwills*

Le Groupe s'assure que les hypothèses retenues pour ces tests tiennent bien compte de toutes les obligations réglementaires connues liées au climat et des conséquences qu'elles peuvent entraîner sur les flux de trésorerie futurs dans le respect de la méthodologie imposée par la norme IAS 36 (chiffre d'affaires, coûts, investissements, etc.) (cf. note 10.1).

Le Groupe a ainsi intégré dans ses hypothèses de flux de trésorerie futurs les impacts « climat » liés aux éléments législatifs et réglementaires connus et qu'il est possible d'estimer tels que l'évolution des règlements ETS (*Emission Trading Scheme*) en Europe,

la réglementation *Cap-and-Trade* en Californie, ainsi que les impacts liés aux projets relatifs à la stratégie de décarbonation. Cela s'est traduit par la prise en compte des éléments suivants :

- Le coût des nouvelles technologies de décarbonation qui seront mises en place conformément à la stratégie poursuivie par le Groupe :
 - l'amélioration de l'efficacité énergétique thermique et électrique et la mise en service de nouvelles lignes de production modernes (four 6 à Rufisque au Sénégal, four 2 de Ragland en Alabama aux États-Unis en 2022) ;
 - la production d'énergies renouvelables et à faibles émissions ;
 - la substitution des combustibles fossiles ;
 - la réduction du taux de clinker dans le ciment ;
 - les projets de captage, stockage ou utilisation du CO₂ quand ils sont démarrés ;
 - la mobilité décarbonée.
- Les impacts de ces nouvelles technologies sur les prix de vente des ciments et bétons décarbonés par rapport aux ciments et bétons traditionnels, ainsi que la prise en compte d'éventuelles subventions obtenues au titre de ces différents projets.
- Le coût de la consommation des quotas de CO₂ stockés depuis plusieurs années dans les pays du Groupe soumis à une réglementation carbone (France, Suisse, Italie, États-Unis). Le Groupe estime que ses quotas de CO₂ acquis à titre gratuit seront suffisants pour couvrir ses besoins au moins jusqu'à l'horizon 2030, raison pour laquelle aucun coût d'acquisition de quotas carbone n'a été intégré dans les flux de trésorerie utilisés pour les tests de perte de valeur. En effet, au-delà de 2030, le Groupe estime que les surcoûts liés aux acquisitions éventuelles de quotas carbone ou de mise en place de technologies de décarbonation totale seront intégralement répercutés sur les prix de vente, ne dégradant donc pas les flux de trésorerie correspondants. Cependant, il est pour le moment difficile pour le Groupe d'estimer au-delà de 2030 les technologies qui seront mises en place pour décarboner ses activités, les changements réglementaires envisagés sur ses différents marchés, et les impacts sur ses clients.

Les hypothèses de flux de trésorerie post 2030 sont donc estimées au mieux des connaissances à aujourd'hui de ces éléments. Les hypothèses d'investissements technologiques seront incluses ou mises à jour dans les tests de dépréciation au fur et à mesure de la validation de ces derniers par le Groupe et d'une meilleure compréhension des changements technologiques, réglementaires et commerciaux. Les hypothèses de subventions ainsi que de hausse des prix de vente correspondant à ces investissements technologiques seront également prises en compte de manière simultanée.

NOTE 2 Principes comptables relatifs au périmètre de consolidation

2.1 Principes de consolidation

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur une entité ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ;
- et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par ailleurs, le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

Coentreprises et entreprises associées

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires et les entreprises associées, participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « Participations dans des entreprises associées ».

Lorsque le contrôle conjoint est avéré et que la forme légale du véhicule juridique établit une transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat, la coentreprise est qualifiée d'activité conjointe. Ce type de partenariat est alors comptabilisé dans les comptes du Groupe ligne à ligne à hauteur de sa quote-part effective.

La liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2024 figure dans la note 23.

2.2 Regroupement d'entreprises

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les *goodwills* (cf. note 10.1) issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférents ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill* négatif »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle. Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :
 - soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* « partiel »),
 - soit à leur juste valeur (option du *goodwill* « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le *goodwill* à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit « complet » :

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat ;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	2024		2023	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Réal brésilien	6,39	5,83	5,36	5,40
Franc suisse	0,94	0,95	0,93	0,97
Livre égyptienne	52,65	49,02	34,10	33,14
Roupie indienne	89,20	90,52	91,90	89,32
Tengué kazakh	543,42	507,73	501,27	493,28
Ouguiya mauritanien	41,16	42,81	43,46	39,49
Livre turque	36,64	N/A	32,65	N/A
Dollar américain	1,04	1,08	1,11	1,08
Franc CFA	655,96	655,96	655,96	655,96

2.3 Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges du compte de résultat, hors pays dont les économies sont qualifiées d'hyperinflationnistes, et les flux du tableau des flux de trésorerie sont convertis en euro en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

NOTE 3 Faits marquants

Environnement macroéconomique et activité

L'année 2024 a été marquée par une amélioration du différentiel prix/coût dans l'activité Ciment avec des prix de vente qui sont restés solides sur la plupart des marchés, notamment dans les pays développés, et des coûts énergétiques en baisse malgré une inflation sous-jacente (salaires et coûts de maintenance) persistante.

La demande dans les pays développés est restée atone en 2024, particulièrement en Europe, impactée par la faiblesse historique du secteur résidentiel. Le dynamisme de l'activité s'est poursuivi aux États-Unis dans un contexte de ralentissement de marché grâce à la montée en puissance commerciale et opérationnelle de l'usine de Ragland en Alabama. Dans les pays émergents, la demande est mitigée avec une baisse en zone Asie et une forte progression en Méditerranée, particulièrement en Égypte.

En France, le chiffre d'affaires a reculé en 2024, impacté par la faiblesse de la demande résidentielle qui a atteint un plus bas depuis vingt-cinq ans. Pour autant, la baisse a ralenti séquentiellement trimestre après trimestre. Les prix moyens ont progressé en 2024 du fait de l'augmentation passée au premier trimestre 2024.

En Europe (hors France), le chiffre d'affaires a progressé en 2024, notamment grâce à l'appréciation du franc suisse face à l'euro et à la bonne performance des activités de préfabrication (Vigier Rail) en Suisse et ciment en Italie. En Suisse, l'activité Ciment reste impactée par la faiblesse du marché résidentiel avec un rythme de baisse qui a ralenti séquentiellement en 2024 pour se stabiliser au quatrième trimestre. Les prix sont restés stables sur l'année.

Le chiffre d'affaires de la zone Amérique a progressé en 2024 avec la bonne performance des États-Unis, malgré un repli de l'activité et un effet de change défavorable au Brésil. La performance du réseau de huit terminaux ferroviaires autour de l'usine de Ragland en Alabama a contribué très favorablement à la croissance de l'activité. Les prix sont restés solides aux États-Unis avec des augmentations dans le ciment en Californie et dans le béton dans les deux régions. Au Brésil, l'activité Ciment est marquée par une contraction des volumes plus faible au second semestre qu'au premier alors que l'environnement concurrentiel reste tendu.

L'activité en zone Asie est contrastée avec un ralentissement en Inde et une stabilité au Kazakhstan. Après un premier semestre solide, l'activité a ralenti en Inde, avec des volumes en baisse significative au second semestre du fait de l'intensification de l'environnement concurrentiel dans les États du Sud. L'environnement post-électoral a également pesé sur l'activité de construction avec un ralentissement temporaire des dépenses publiques, notamment dans l'État d'Andhra Pradesh. Les prix ont progressé au second semestre au Kazakhstan, après une tendance baissière au premier semestre avec des volumes stables sur l'année.

L'activité en zone Méditerranée a progressé grâce au redressement spectaculaire de la performance en Égypte. La zone reste cependant impactée par la forte dépréciation des devises turque et égyptienne face à l'euro. Dans un contexte d'hyperinflation persistante, l'activité Ciment en Turquie a été impactée par une légère baisse des volumes en 2024 liée à la décélération de l'économie alors que les prix ont progressé pour compenser les effets de l'inflation. En Égypte, l'activité a bénéficié de la forte croissance des volumes exportés qui ont permis de compenser la faiblesse de la demande domestique. Les prix de vente domestiques ont progressé au second semestre.

En zone Afrique, l'activité du Groupe est restée stable, notamment au Mali, avec des prix en légère baisse au Sénégal et une progression des volumes en Mauritanie.

Volatilité des cours de change et impacts sur le compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice 2024 a été impacté par la forte dépréciation de la livre égyptienne et de la livre turque et dans une moindre mesure de l'affaiblissement du réal brésilien. Ces effets ont été partiellement compensés par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du franc suisse. Il en résulte sur la période un effet de change négatif de -1 27 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé et de -26 millions d'euros sur l'EBITDA.

Les capitaux propres consolidés enregistrent, quant à eux, des écarts de conversion négatifs sur l'année 2024 pour un montant global de -23 millions d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Définition des indicateurs de gestion

EBITDA

L'EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization*/Résultat avant Intérêts, Impôts, Amortissements et Provisions) se calcule en sommant le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes d'exploitation et les autres charges et produits ordinaires.

EBIT Courant

L'EBIT courant (*Earning Before Interest and Tax*/Résultat avant intérêts et Impôts) se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

NOTE 4 Chiffre d'affaires

Méthode comptable

Chiffre d'affaires

Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle du bien ou du service au client, correspondant le plus souvent, compte tenu de la nature des activités du Groupe, à la date de livraison physique. Il est constaté pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ce bien ou service, net des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients. Les ventes du Groupe sont majoritairement constituées de biens et services ne formant qu'une seule obligation de prestation dans la mesure où la promesse de fournir le service ou le bien ne peut pas être identifiée séparément, le groupe Vicat proposant à ses clients des services intégrés à la fourniture du produit.

Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Ainsi le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

(en milliers d'euros)	2024	2023
Ventes de biens	3 576 050	3 646 687
Ventes de services	308 091	290 508
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 884 141	3 937 195

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	2024	Variations de périmètre	Variations de change	2024 Périmètre et change constants	2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 884 141	(15 446)	(127 138)	4 026 725	3 937 195

NOTE 5 Charges de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	2024	2023
Salaires et traitements	457 146	429 599
Charges sociales	138 227	131 618
Participation des salariés (sociétés françaises)	8 057	7 785
CHARGES DE PERSONNEL	603 430	569 002
Effectifs moyens des sociétés intégrées	9 994	9 903

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en espèces ou en actions Vicat.

Le cours d'attribution de la participation est déterminé en fonction de la moyenne des 20 cotations ayant précédé la date d'attribution.

Paiements fondés sur des actions

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 9 avril 2021 ont décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite d'actions de 271 497 actions qui seront livrées par tranches annuelles, sur une durée variable selon les bénéficiaires pouvant aller jusqu'en 2037. Ce plan, mis en place en compensation partielle d'un régime de retraite Art. 39 qui a été dénoncé, est destiné à certains cadres exerçant des fonctions de direction dans le Groupe ainsi qu'à certains mandataires sociaux. Ce plan est soumis à une condition de présence. En cas de non-respect de cette condition de présence lors des échéances de livraison annuelles, seules les actions déjà livrées seront conservées par le bénéficiaire. Ce plan prévoit notamment pour chaque tranche une période d'acquisition d'un an augmentée de la période d'acquisition de la période précédente et une période de conservation de cinq ans limités à la présence dans le Groupe.

En application d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », le Groupe a estimé la valeur de ce plan en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux en date d'attribution à 11 620 milliers d'euros. Cette évaluation se base sur un cours de l'action en date d'attribution, déduction faite d'une perte de dividende attendue sur la période, soit une juste valeur de 42,8 euros par action. Cette charge sera enregistrée en charges de personnel sur la période au prorata de l'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres.

Au titre de l'exercice 2024, le montant enregistré en charges de personnel au titre de ce plan s'élève à 1 527 milliers d'euros (1 630 milliers d'euros en 2023).

Date de l'Assemblée	9 avril 2021
Date du Conseil d'Administration	9 avril 2021
Nombre total d'actions attribuées	271 497
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2024	94 628
Nombre cumulé d'actions caduques ou annulées	-
Actions attribuées gratuitement restantes au 31 décembre 2024	176 869

NOTE 6 Autres produits, charges et dotations ordinaires

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités d'assurances, les redevances de brevets, les ventes d'excédents

de CO₂, les revenus locatifs et immeubles de placement, la quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles et certaines charges liées à des sinistres ou litiges ainsi que certaines subventions d'exploitation.

(en milliers d'euros)	2024	2023
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(259 116)	(247 870)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	(54 948)	(51 972)
Dotations nettes aux provisions	(12 170)	(7 153)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS ORDINAIRES	(326 234)	(306 995)
Résultat sur cessions d'actifs	7 172	5 068
Produits des immeubles de placement et de locations d'actifs	8 164	7 581
Subventions d'exploitation	4 572	3 788
Autres ⁽¹⁾	29 437	14 303
AUTRES PRODUITS ET CHARGES ORDINAIRES	49 345	30 740

(1) Sur l'exercice 2024, la catégorie « Autres » est composée principalement de 10,6 millions d'euros de produits d'indemnités d'assurance, de 7,6 millions d'euros de quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles, ainsi que de 4,9 millions d'euros de produits de vente d'énergie.

La quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles s'élevait à 9,4 millions d'euros sur l'exercice 2023. Ce montant n'a pas été retraité sur l'exercice 2023, le Groupe estimant le reclassement non significatif.

NOTE 7 Produits, charges et dotations non ordinaires

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent d'évènements non récurrents dans la performance du Groupe. On retrouve par exemple parmi ces produits ou charges les plus ou moins-values de cession d'actif significatives et inhabituelles, les dépréciations ainsi que certaines charges de restructuration.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Produits et charges non ordinaires	34 956	4 870
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	(34 382)	(22 243)
TOTAL	574	(17 373)

NOTE 8 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	51 292	49 963
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(96 812)	(87 199)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11 030)	(9 630)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	(2 995)	(3 951)
Coût de l'endettement financier net	(59 545)	(50 817)
Dividendes	925	1 437
Gains de change	12 223	24 067
Reprises financières de provisions	1 275	293
Frais financiers capitalisés	14 165	7 965
Autres produits	9 489	4 011
Autres produits financiers	38 077	37 773
Pertes de change	(17 467)	(32 547)
Dotations financières aux provisions	(8 164)	(12 866)
Charge d'actualisation	(1 697)	(4 227)
Perte sur la situation monétaire nette (IAS 29)	(14 701)	(2 396)
Autres charges	(9 057)	(7 331)
Autres charges financières	(51 086)	(59 367)
RÉSULTAT FINANCIER	(72 554)	(72 411)

NOTE 9 Impôts sur les résultats

Méthode comptable

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location, sauf si la différence temporelle est générée par un *goodwill*. Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

Conformément au nouvel amendement relatif aux impôts différés actifs et passifs issus d'une transaction unique, par exemple les contrats de location, une analyse des impacts a été menée sur les droits d'utilisation générant des impôts différés passifs et les dettes de loyers générant des impôts différés actifs.

Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la Société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés. Une incertitude concernant le traitement comptable des risques liés aux impôts sur le résultat et à la non-acceptation par les autorités fiscales du traitement fiscal retenu est comptabilisée en actif/passif d'impôts sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non-détection par l'administration fiscale. Chaque incertitude, analysée individuellement, est évaluée, soit en utilisant le montant le plus probable, soit par la moyenne pondérée des différents scénarios possibles.

Composante de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2024	2023
Impôts exigibles	(64 803)	(86 451)
Impôts différés	(30 681)	28 680
TOTAL	(95 484)	(57 771)

La variation du montant d'impôts différé par rapport au 31 décembre 2023, est notamment liée à l'adoption en Turquie des règles d'hyperinflation par les autorités fiscales locales en fin d'année 2023 pour

un montant de +23 millions d'euros et à l'approbation de la fusion au Brésil, entre l'une des holdings brésiliennes du Groupe et Ciplan, au premier semestre 2023 pour +18 millions d'euros.

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2024	2023
Résultat net des sociétés intégrées	282 096	285 200
Impôts sur les résultats	95 484	57 771
Résultat avant impôt	377 580	342 971
Taux d'impôt théorique	25,8%	25,8%
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(97 529)	(88 589)
Rapprochement :		
Écarts de taux France/Juridictions étrangères ⁽¹⁾	4 199	4 036
Opérations imposées à taux spécifique	5 290	(2 072)
Réévaluation des impôts différés/changement de taux	(56)	23 418
Utilisation et activation des déficits antérieurs	4 543	-
Différences permanentes	993	(3 683)
Crédits d'impôts	1 440	833
Autres ⁽²⁾	(14 364)	8 286
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	(95 484)	(57 771)

(1) Les écarts de taux France/Juridictions étrangères concernent principalement les États-Unis.

(2) Incluant principalement au 31 décembre 2024 l'impact de l'hyperinflation en Turquie.

Variation des impôts différés actifs et passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	2024	2023	2024	2023
Impôts différés au 1^{er} janvier	1 12 229	126 212	273 349	325 188
Charge/Produit de l'exercice	(11 710)	(1 651)	17 887	(30 231)
Impôts différés imputés en autres éléments du résultat global	(1 744)	454	487	(4 899)
Variations de périmètre	(151)	1	(1 559)	1
Reclassements	(1 087)	(8 909)	(411)	(8 797)
Variations de conversion et autres	5 991	(3 878)	7 512	(7 913)
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE	103 528	112 229	297 265	273 349

Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Immobilisations et droit d'utilisation net	1 126	8 876
Instruments financiers	(231)	5 992
Pensions et autres avantages assimilés	(636)	11 085
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées et autres PRC	(1 032)	10 829
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(32 142)	(2 751)
(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(32 915)	34 031
• dont au résultat net consolidé	(30 681)	28 680
• dont en autres éléments du résultat global	(2 234)	5 351

Origine des impôts différés actifs et passifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Immobilisations	212 598	214 132
Impôts différés actifs sur dette financière IFRS 16	(22 252)	(46 180)
Impôts différés passifs sur droit d'utilisation IFRS 16	13 985	38 701
Instruments financiers	9 826	10 639
Pensions et autres avantages assimilés	(29 078)	(29 660)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées et autres PRC	10 168	9 279
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(1 510)	(35 791)
Passifs d'impôts différés nets	193 737	161 120
• dont impôts différés actifs ⁽¹⁾	(103 528)	(112 229)
• dont impôts différés passifs	297 265	273 349

(1) Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales, dont le principal contributeur est les États-Unis pour 37 millions d'euros.

Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2024, s'élèvent à 4,0 millions d'euros (19,6 millions d'euros au 31 décembre 2023).

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

NOTE 10 Immobilisations corporelles et incorporelles

10.1 Goodwill

Méthode comptable

Dépréciation des actifs non courants

Conformément à IAS 36 et IFRS 3 révisée, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charge au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de dix ans, augmentée

de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du *cash flow* opérationnel de la dernière année.

Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les *cash flows* prévisionnels sont déterminés après impôt sur la base des éléments suivants, inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les cinq premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10 ;
- les investissements de maintien ;
- et la variation du besoin en fonds de roulement.

Hypothèses, estimations et jugements

Dépréciations des actifs non-courants

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macroéconomiques et sectorielles, des réglementations climatiques mises en place ou prévues, des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des technologies connues et maîtrisées apportées aux processus de fabrication ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Les flux de trésorerie avant frais financiers mais après impôts projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC). L'utilisation d'un taux après impôts aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts avec des flux de trésorerie non fiscalisés. Le taux d'actualisation est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long-terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, d'une prime de taille, ainsi que d'une prime de risque pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'unité génératrice de trésorerie (UGT) concernée.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/marché/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus ;
- de taux de marge d'EBITDA normatif ;
- de taux d'investissement à long terme ;
- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution d'un point du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini retenus ainsi qu'à la baisse de 10 points du *free cash-flow*, sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des UGT du Groupe. Par ailleurs, le taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

La variation des *goodwill* nets s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Ouverture	1 185 026	1 204 814
Variations de périmètre	(3 509)	(4 924)
Variations de change	(17 120)	(14 864)
Autres mouvements	(5 465)	-
CLÔTURE	1 158 932	1 185 026

Les *goodwill* se répartissent comme suit par UGT :

	31 décembre 2024			31 décembre 2023
	<i>Goodwill</i> <i>(en milliers d'euros)</i>	Taux d'actualisation après impôts retenu pour les tests de dépréciation <i>(en %)</i>	Taux de croissance à l'infini retenu pour les tests de dépréciation <i>(en %)</i>	<i>Goodwill</i> <i>(en milliers d'euros)</i>
UGT Inde	210 626	13,9%	5,0%	204 733
UGT Afrique de l'Ouest Ciment ⁽¹⁾	117 910	13,1%	2,0%	117 910
UGT France-Italie	235 006	7,9%	1,5%	234 348
UGT Suisse	143 479	7,9%	1,4%	148 765
UGT Brésil	139 999	11,7%	3,0%	166 958
UGT États-Unis	131 304	9,0%	2,0%	128 362
Autres UGT cumulées	180 608	13,1% à 23,0%	2,0% à 7,0%	183 950
TOTAL	1 158 932			1 185 026

(1) Le principal contributeur de l'UGT Afrique de l'Ouest Ciment est le Sénégal.

	31 décembre 2024		
	Dépréciation qu'entraînerait une variation de +1% du taux d'actualisation	Dépréciation qu'entraînerait une variation de -1% du taux de croissance à l'infini	Dépréciation qu'entraînerait une variation de -10% du <i>free cash flow</i>
Impact sur les UGT concernées	(26 138)	-	(31 867)

Les tests de dépréciation réalisés en 2024 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwill*.

Les tests de sensibilité à une variation de +1% du taux d'actualisation, ainsi que ceux à une variation de -10% du *free cash flow* réalisés à la clôture entraînent dans les deux cas une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, principalement dans deux UGT de la

zone Afrique. Le test de sensibilité à une variation de -1% du taux de croissance à l'infini n'entraîne pas de valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable.

Le test de sensibilité relatif aux *free cash flow* permet de tester la variabilité des hypothèses de coûts de production (incluant les coûts de l'énergie et des matières premières) et des prix de vente.

10.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service. Les immobilisations à durée de vie définie sont

amorties sur leur durée d'utilité (durée n'excédant pas quinze ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire, ou, s'agissant des droits miniers, au fur et à mesure des extractions.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2024

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets et droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2023	128 847	83 882	106 453	14 195	333 378
Acquisitions	2 173	1 120	852	3 693	7 837
Cessions	(1)	(3 721)	(94)	(417)	(4 234)
Variations de change	934	742	245	297	2 217
Autres mouvements	(5)	4 273	(1 723)	(5 808)	(3 263)
Au 31 décembre 2023	131 948	86 295	105 733	11 959	335 935
Acquisitions	428	1 913	597	4 398	7 336
Cessions	(1)	(5 759)	(505)	(138)	(6 403)
Variations de périmètre	-	490	(11 171)	77	(10 604)
Variations de change	(7 269)	(507)	(2 822)	(174)	(10 772)
Autres mouvements	1 699	5 438	4 312	(6 383)	5 066
AU 31 DÉCEMBRE 2024	126 804	87 869	96 144	9 739	320 558

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Concessions, brevets et droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2023	(33 120)	(59 923)	(57 269)	-	(150 312)
Augmentation	(1 836)	(7 307)	(3 906)	-	(13 050)
Diminution	1	3 547	-	-	3 548
Variations de change	246	(457)	1 104	-	893
Autres mouvements	2	(37)	(2 805)	-	(2 841)
Au 31 décembre 2023	(34 708)	(64 178)	(62 876)	-	(161 762)
Augmentation	(2 056)	(7 881)	(3 698)	-	(13 635)
Diminution	1	4 922	218	-	5 141
Variations de périmètre	-	(337)	9 206	-	8 870
Variations de change	953	300	1 156	-	2 409
Autres mouvements	(124)	86	(2 908)	-	(2 947)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	(35 935)	(67 089)	(58 901)	-	(161 924)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	97 240	22 117	42 857	11 959	174 173
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2024	90 870	20 781	37 244	9 739	158 634

Les frais de développement immobilisés en 2024 s'élèvent à 0,4 million d'euros (0,6 million d'euros au 31 décembre 2023).

Les frais de recherche et développement inscrits en charges s'élèvent à 4,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 (4,0 millions d'euros au 31 décembre 2023).

10.3 Immobilisations corporelles

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ces derniers sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les gisements sont amortis au prorata des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés. Sont également capitalisées les différences de change résultant des emprunts en monnaie étrangère dans la mesure où elles sont assimilées à un ajustement des coûts d'intérêts et dans la limite de la charge d'intérêts qui aurait été supportée au titre d'un emprunt en monnaie locale.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actif Béton et Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
Au 1^{er} janvier 2023	1 514 496	3 975 272	131 529	313 658	5 934 956
Acquisitions	16 224	46 968	2 792	252 335	318 318
Cessions	(3 585)	(31 969)	(1 641)	(336)	(37 531)
Variations de change	(39 412)	(195 442)	(1 014)	(3 135)	(239 002)
Reclassement	86 854	91 519	18 364	(191 163)	5 575
Autres mouvements	43 956	160 721	4 087	5 980	214 745
Au 31 décembre 2023	1 618 534	4 047 068	154 117	377 340	6 197 060
Acquisitions	19 370	44 828	3 834	269 061	337 092
Cessions	(20 414)	(31 232)	(8 537)	(39)	(60 222)
Variations de périmètre	633	(12 054)	67	(21)	(11 375)
Variations de change	(27 453)	6 281	(4 743)	(5 031)	(30 946)
Reclassement	58 201	151 018	1 652	(205 804)	5 066
Autres mouvements	45 550	169 335	3 808	(5 328)	213 365
AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 694 421	4 375 244	150 198	430 178	6 650 040

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains et constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
Au 1^{er} janvier 2023	(752 611)	(2 584 977)	(92 442)	-	(3 430 029)
Augmentation	(52 303)	(177 837)	(7 518)	-	(237 658)
Diminution	3 370	29 479	1 583	-	34 432
Variations de change	16 265	136 741	1 523	-	154 529
Reclassement	(16 088)	24 348	(9 470)	-	(1 210)
Autres mouvements	(16 136)	(115 562)	(3 031)	-	(134 729)
Au 31 décembre 2023	(817 503)	(2 687 807)	(109 356)	-	(3 614 666)
Augmentation	(51 993)	(185 173)	(7 898)	-	(245 064)
Diminution	11 986	28 934	8 374	-	49 293
Variations de périmètre	1 433	7 383	67	-	8 883
Variations de change	9 792	8 583	3 136	-	21 510
Reclassement	2 156	(7 523)	(544)	-	(5 911)
Autres mouvements	(17 005)	(119 716)	(3 205)	-	(139 925)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	(861 135)	(2 955 319)	(109 426)	-	(3 925 879)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	801 032	1 359 261	44 762	377 340	2 582 394
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2024	833 285	1 419 925	40 772	430 178	2 724 161

Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 410 millions d'euros (362 millions d'euros au 31 décembre 2023) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 20 millions d'euros (16 millions d'euros au 31 décembre 2023). Le montant des engagements

contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 82 millions d'euros (128 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 14,2 millions d'euros (8,0 millions d'euros au 31 décembre 2023).

10.4 Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Méthode comptable

Les contrats de location, à l'exception de ceux entrant dans le champ des exemptions prévues par la norme IFRS 16, sont comptabilisés au bilan, dès la mise à disposition de l'actif sous-jacent des contrats, avec la constatation à l'actif d'un droit d'utilisation et au passif d'une obligation locative. La composante services du contrat de location, et notamment celle relative au transport, est identifiée lors de l'analyse et traitée séparément de la composante location. Sont qualifiés de contrat de location tous les contrats qui confèrent au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour au moins 12 mois moyennant une contrepartie.

Les exemptions prévues par la norme IFRS 16 et appliquées par le Groupe, dont les paiements ne sont pas pris en compte dans l'obligation locative et le droit d'utilisation sont les suivantes :

- les paiements relatifs aux contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) ;
- les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur (<5 mille dollars américains ou équivalent) ;
- les paiements relatifs à la composante de service du contrat de location, dès lors qu'elle est identifiable et mesurable ;
- ainsi que les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs incorporels, dont le nombre est très limité.

Les loyers payés au titre de ces contrats ou composantes de contrat sont constatés en charges opérationnelles pendant toute la durée de la location.

La durée des contrats de location correspond à la période contractuelle non résiliable d'utilisation de l'actif, à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, des options de renouvellement dont l'exercice est

jugé raisonnablement certain (options de renouvellement en cours d'exercice ou pour lesquelles le Groupe dispose d'un historique statistique de pratiques).

La définition de cette durée exécutoire tient compte aussi bien des aspects contractuels que des aspects économiques dans la mesure où l'existence de pénalités non négligeables en cas de résiliation du preneur est analysée pour chaque contrat.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location incluent à l'origine l'obligation locative, les coûts directs initiaux, les loyers prépayés et l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état prévus au contrat, et excluent les éventuelles composantes de services. Ils sont amortis conformément aux dispositions d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » linéairement sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location retenue et la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, et le cas échéant dépréciés en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Après la comptabilisation initiale, le droit d'utilisation de l'actif est évalué au coût, sous déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les paiements de loyers associés aux contrats de locations sont comptabilisés en application d'IFRS 16 et donnent lieu au compte de résultat à une charge d'amortissement ainsi qu'à une charge d'intérêts.

L'impact fiscal de l'application d'IFRS 16 donne lieu à comptabilisation d'impôt différé sur le droit d'utilisation et sur la dette locative correspondante.

Hypothèses, estimations et jugements

L'obligation locative est évaluée à l'origine à la valeur actualisée des paiements futurs, qui comprennent la valeur actualisée des paiements de loyers fixes et variables, s'ils dépendent d'un indice ou d'un taux, et des paiements estimés prévus à la fin du contrat, tels que la garantie de valeur résiduelle et l'option d'achat dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé sur la base du taux implicite du contrat, ou à défaut, du taux d'intérêt marginal d'emprunt du preneur à la date de commencement du contrat.

Ce taux d'emprunt marginal tient compte de plusieurs éléments dont la devise et l'échéance du contrat, l'environnement économique du preneur ainsi que de sa solidité financière.

Le Groupe applique des taux correspondants à l'échéance moyenne de remboursement de la dette de loyers, en définissant et utilisant des courbes de taux par durée, tenant compte de la structure des loyers et de la typologie des taux disponibles.

Les activités de location du Groupe

La majorité des contrats de location en vigueur dans le Groupe concernent les véhicules liés directement à l'activité opérationnelle (véhicules de chantiers, transports routiers et véhicules particuliers) et l'immobilier (terrains et bâtiments). En effet, le Groupe loue

des terrains et des bâtiments, principalement pour ses bureaux, ses centrales à béton, ses carrières et ses entrepôts. Les locations concernent également dans une moindre mesure des machines, des équipements et du matériel informatique.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2023	95 635	87 322	138 193	59 340	380 491
Acquisitions/Augmentations	5 950	8 692	25 138	9 085	48 865
Diminutions	(1 795)	(22 673)	(22 079)	(10 721)	(57 268)
Variations de change	(1 002)	(505)	(1 066)	566	(2 007)
Autres mouvements	(142)	(80)	(50)	(120)	(392)
Au 31 décembre 2023	98 646	72 756	140 137	58 149	369 688
Acquisitions/Augmentations	6 601	9 428	40 188	13 000	69 218
Diminutions	(1 125)	(2 753)	(24 298)	(9 141)	(37 318)
Variations de périmètre	-	-	1 106	-	1 106
Variations de change	1 623	265	309	(1 660)	536
Autres mouvements	16	(107)	1 327	(6 757)	(5 521)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	105 761	79 589	158 768	53 591	397 709

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2023	(35 008)	(54 534)	(73 182)	(24 645)	(187 368)
Augmentation	(6 670)	(6 757)	(25 384)	(13 514)	(52 325)
Diminution	1 175	21 486	19 280	10 633	52 573
Variations de change	512	325	288	(284)	841
Autres mouvements	303	581	1 046	77	2 007
Au 31 décembre 2023	(39 689)	(38 899)	(77 951)	(27 733)	(184 272)
Augmentation	(7 327)	(7 006)	(27 025)	(13 594)	(54 952)
Diminution	1 032	2 124	21 125	8 960	33 241
Variations de périmètre	-	-	(802)	-	(802)
Variations de change	(481)	(326)	118	758	69
Autres mouvements	55	74	(848)	5 599	4 880
AU 31 DÉCEMBRE 2024	(46 410)	(44 033)	(85 384)	(26 009)	(201 836)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	58 956	33 857	62 185	30 416	185 416
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2024	59 351	35 557	73 384	27 582	195 873

La majorité de ces contrats est portée par les entités françaises du Groupe, et dans une moindre mesure par les sociétés américaines, suisses et turques. Les autres pays dans lesquels le Groupe est implanté ont un nombre de contrats peu significatif.

10.5 Immeubles de placement

Méthode comptable

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 40. Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiqués. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (dix à vingt-cinq ans).

Le Groupe détient des immeubles de placement en France et en Suisse. La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée de la manière suivante :

- en France par les services dédiés du Groupe, principalement par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables ou publiés par les chambres des notaires locales ;
- en Suisse, principalement par référence aux valeurs fiscales et cadastrales établies par les cantons et servant de base au calcul de l'impôt sur la fortune et de la taxe immobilière et par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables.

La juste valeur est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Amortissements et pertes de valeur	Montants nets
Au 1^{er} janvier 2023	66 235	(34 110)	32 124
Acquisitions/Augmentations	403	(734)	(331)
Cessions/Diminutions	(2 610)	42	(2 568)
Variations de change	2 149	(674)	1 475
Variations de périmètre et autres	6	-	6
Au 31 décembre 2023	66 183	(35 477)	30 706
Acquisitions/Augmentations	906	(797)	109
Cessions/Diminutions	(62)	-	(62)
Variations de change	(488)	129	(359)
Variations de périmètre et autres	2 198	(1 795)	403
AU 31 DÉCEMBRE 2024	68 737	(37 940)	30 797
Juste valeur des immeubles de placement au 31 décembre 2023			96 364
JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2024			93 948

Les produits locatifs des immeubles de placement comptabilisés en « Autres produits et charges ordinaires » (cf. note 6) s'élèvent à 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2023 (3,9 millions d'euros 31 décembre 2023).

NOTE 11 Coentreprises et autres actifs non courants

11.1 Participations dans des entreprises associées

Au 31 décembre 2024, une distinction entre les sociétés associées opérationnelles et non opérationnelles a été ajoutée pour plus de lisibilité sur la performance du Groupe :

- la quote-part de résultat des sociétés opérationnelles correspond à des sociétés associées présentant une activité opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe. En effet, ces sociétés

opèrent sur les segments clés de l'activité du Groupe tel que le Ciment, le Béton et le Granulat en France, Suisse, États-Unis et Brésil. Ces activités correspondent notamment à des opérations de ventes et d'achats de produits et de services ;

- la quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles correspond aux autres sociétés mises en équivalence.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Ouverture	84 861	80 804
Quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles	7 660	-
Quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles	319	10 129
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(7 652)	(7 489)
Variations de périmètre	34 980	231
Variations de change et autres	60	1 186
CLÔTURE	120 228	84 861

Les titres de participation détenus dans la société Sinai White Cement ont été vendus sur l'exercice 2024. Les titres étaient reclassés au 31 décembre 2023 sur la ligne intitulée « Actifs destinés à être cédés » conformément à IFRS 5 pour un montant de 17 millions d'euros.

11.2 Créances et autres actifs non-courants

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Pertes de valeur	Montants nets
Au 1^{er} janvier 2023	314 806	(45 155)	269 651
Acquisitions/Augmentations	16 559	(20 889)	(4 330)
Cessions/Diminutions	(1 190)	-	(1 190)
Variations de change	4 743	(2 534)	2 210
Variation constatée en autres éléments du résultat global	418	(1 991)	(1 573)
Autres	(29 895)	6 939	(22 956)
Au 31 décembre 2023	305 441	(63 630)	241 811
Acquisitions/Augmentations	21 805	(7 692)	14 113
Cessions/Diminutions	(2 764)	6 299	3 535
Variations de périmètre	(14 290)	-	(14 290)
Variations de change	(12 255)	777	(11 478)
Variation constatée en autres éléments du résultat global	-	(2 063)	(2 063)
Autres	(6 468)	-	(6 468)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	291 469	(66 309)	225 160
<i>Dont titres de participation</i>	<i>56 650</i>	<i>(16 433)</i>	<i>40 217</i>
<i>Dont prêts et créances⁽¹⁾⁽²⁾</i>	<i>223 932</i>	<i>(49 876)</i>	<i>174 056</i>
<i>Dont instruments financiers (cf. note 16.1.1)</i>	<i>10 887</i>	<i>-</i>	<i>10 887</i>
AU 31 DÉCEMBRE 2024	291 469	(66 309)	225 160

(1) Ciplan :

Dans le cadre de l'acquisition par le groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de son actionnaire minoritaire pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée à hauteur des provisions constituées au titre des sinistres indemnisables dans les autres actifs non courants à hauteur de 41,7 millions d'euros à fin décembre 2024 (41,4 millions d'euros à fin décembre 2023) (cf. 15.2).

(2) Bharathi Cement :

Au 31 décembre 2024, un montant de 35,3 millions d'euros (y compris intérêts), faisant l'objet de deux saisies conservatoires sur les comptes d'une société indienne du Groupe, Bharathi Cement, dans le cadre d'une procédure d'enquête diligentée par les autorités administratives et judiciaires sur des faits antérieurs à l'entrée de Vicat à son capital, est comptabilisé dans les « autres créances non courantes ».

Pour mémoire, le partenaire du Groupe dans Bharathi Cement fait l'objet d'une procédure d'enquête menée par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur l'origine et le développement de son patrimoine. Dans le cadre de cette enquête, le CBI a déposé en septembre 2012 et au cours de l'année 2013, quatorze procès-verbaux présentant ses allégations. Parmi ceux-ci, quatre concernent également Bharathi Cement (le CBI enquête pour vérifier si les investissements faits par des investisseurs indiens dans cette société ont été réalisés de bonne foi dans le cours normal des affaires et si la concession minière a été attribuée régulièrement).

La procédure a d'abord donné lieu en 2015 à une inscription par l'« Enforcement Directorate » à hauteur de 950 millions de Roupies (environ 12 millions d'euros à l'origine) sur un compte bancaire de Bharathi Cement. En 2016, une saisie conservatoire de 1 530 millions de Roupies (environ 19 millions d'euros à l'origine) a été réalisée dans le cadre du procès-verbal relatif à la concession minière.

Bien que ces mesures ne soient pas de nature à entraver le fonctionnement de la société, cette dernière exerce ses recours auprès des autorités administratives et judiciaires compétentes pour en contester le bien-fondé.

Ces saisies conservatoires ne préjugent pas de la décision sur le fond de l'affaire (enquête CBI) qui est toujours en phase d'instruction et n'a donné lieu à ce stade à aucune inculpation. La société n'a pas d'élément conduisant à conclure à l'existence d'un risque financier probable et évaluable.

Compte tenu de la lenteur de la procédure initiée en 2012, la créance relative à ces saisies conservatoires a été reclassée fin 2018 en « autres créances non courantes ».

NOTE 12 Actifs circulants

12.1 Stocks et en-cours

Méthode comptable

Stock et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

Quotas d'émission

Il n'existe pas, à ce jour, dans le référentiel IFRS, de norme ou interprétation traitant spécifiquement des droits d'émission de gaz à effet de serre. À compter du 1^{er} janvier 2016, le Groupe a décidé de retenir la méthode préconisée par l'ANC depuis 2013, compatible avec les normes IFRS en vigueur (Règlement

n° 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013), qui permet de fournir une information financière plus fiable et pertinente pour refléter le modèle économique des quotas, en supprimant notamment les impacts liés à la volatilité du cours des quotas.

Selon cette méthode, dès lors que les quotas sont destinés à remplir les obligations liées aux émissions (modèle production) :

- les quotas sont comptabilisés en stocks lors de leur acquisition (à titre gratuit ou onéreux). Ils sont sortis au fur et à mesure pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la procédure de restitution ; ou
- à l'occasion de leur cession, et ne sont pas réévalués à la clôture ;
- une dette est comptabilisée à la clôture en cas de déficit de quotas.

Le Groupe n'ayant à aujourd'hui quasiment que des quotas alloués gratuitement par l'État français dans le cadre des Plans nationaux d'affectation des quotas, l'application de ces règles conduit donc à les enregistrer en stock pour une valeur nulle. Par ailleurs, des excédents étant à ce jour constatés par le Groupe, aucune dette n'est comptabilisée au bilan, et en l'absence de cession, aucun montant n'est comptabilisé au compte de résultat.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	418 930	(29 840)	389 090	443 807	(28 858)	414 949
Encours, produits finis et marchandises	159 872	(6 773)	153 099	159 957	(6 200)	153 756
TOTAL	578 802	(36 613)	542 189	603 764	(35 059)	568 705

Les excédents de quotas de CO₂ reçus gratuitement dans le cadre du programme ETS, sont enregistrés en stocks pour une valeur nulle (correspondant à 4 773 milliers de tonnes à fin 2024 et 4 653 milliers de tonnes à fin 2023).

12.2 Créances clients et autres débiteurs

Méthode comptable

Les créances sont évaluées au coût amorti et sont comptabilisées à leur valeur nominale (montant initial de la facture). Les créances font l'objet de dépréciation dans le cadre du modèle fondé sur les pertes attendues défini par la norme IFRS 9 (cf. note 16.2).

Les créances clients peuvent faire l'objet de cessions à des établissements bancaires. Dans ce cas, une analyse de l'opération est menée pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution.

Si cet examen met en évidence non seulement le transfert contractuel du droit à recevoir les flux de trésorerie liés aux créances cédées, mais aussi celui de la quasi-totalité des risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus le cas échéant. Dans la situation inverse, les créances clients sont maintenues dans l'état de la situation financière consolidée.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Clients et autres débiteurs	Provisions clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs net
Au 1^{er} janvier 2023	489 317	(25 101)	464 216
Augmentations	-	(4 821)	(4 821)
Diminutions avec utilisation	-	5 478	5 478
Variations de change	(31 666)	831	(30 835)
Variations	58 001	(54)	57 948
Au 31 décembre 2023	515 652	(23 666)	491 986
Augmentations	-	(6 698)	(6 698)
Diminutions avec utilisation	-	1 869	1 869
Variations de change	(7 486)	(1 111)	(7 597)
Variations de périmètre	(3 909)	105	(3 803)
Variations	(12 688)	18	(12 670)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	491 569	(28 481)	463 087
<i>Dont échu :</i>			
• depuis moins de 3 mois	106 346	(4 478)	101 869
• depuis plus de 3 mois	25 356	(14 638)	10 718
<i>Dont non échu :</i>			
• à moins d'un an	355 229	(6 935)	348 293
• à plus d'un an	4 638	(2 430)	2 207
AU 31 DÉCEMBRE 2024	491 569	(28 480)	463 087

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

Cession de créances en France

Au cours du deuxième trimestre 2024, le Groupe a procédé à une cession de créances sans recours à hauteur de 66 millions d'euros (72 millions d'euros en 2023). Au 31 décembre 2024, la cession de créances concerne exclusivement des sociétés françaises du Groupe.

Les créances concernées ont été décomptabilisées dans la mesure où les conditions de décomptabilisation de la norme IFRS 9 ont été respectées.

12.3 Autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Autres créances			Provisions autres créances	Total autres créances net
	fiscales	Créances sociales	Autres créances		
Au 1^{er} janvier 2023	63 225	4 203	138 394	(1 132)	204 690
Augmentations	-	-	347	(5 742)	(5 394)
Diminutions avec utilisation	-	-	(2 224)	59	(2 165)
Variations de change	(2 427)	10	(5 201)	9	(7 610)
Autres mouvements	18 017	(174)	(13 877)	1	3 966
Au 31 décembre 2023	78 815	4 038	117 439	(6 805)	193 487
Augmentations	-	-	20	(25 194)	(25 175)
Diminutions avec utilisation	-	-	(9)	272	263
Variations de change	(3 713)	(15)	(3 186)	(1)	(6 915)
Variations de périmètre	18	100	1 768	-	1 887
Autres mouvements	(23 504)	265	4 373	138	(18 728)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	51 615	4 389	120 406	(31 591)	144 819
<i>Dont échu :</i>					
• depuis moins de 3 mois	6 695	3 816	6 578	-	17 089
• depuis plus de 3 mois	1 420	3	8 307	(654)	9 076
<i>Dont non échu :</i>					
• à moins d'un an	43 605	570	84 537	(27 824)	100 889
• à plus d'un an	(105)	-	20 983	(3 113)	17 765
AU 31 DÉCEMBRE 2024	51 615	4 389	120 405	(31 591)	144 819

NOTE 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à trois mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Ces derniers sont valorisés à leur valeur de marché à la clôture.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Disponibilités	129 716	100 407
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme <3 mois	405 968	393 140
Trésorerie et équivalents de trésorerie	535 684	493 547
Découverts bancaires	(29 845)	(54 315)
TRÉSORERIE NETTE	505 839	439 232

NOTE 14 Capitaux propres

14.1 Capital social

Méthode comptable

Actions d'autocontrôle

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 461 415 actions détenues en propre au 31 décembre 2024 (517 713 au 31 décembre 2023) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35% dans Vicat en 2007. La Société est principalement détenue et contrôlée par la holding Parfininco.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2024 au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 2 euros par action soit au total 89 800 milliers d'euros (1,65 euro par action versé en 2023 au titre de l'exercice 2022).

Le résultat net par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres d'autocontrôle. Ce résultat net par action est ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives comme le sont les actions gratuites (cf. note 5).

Depuis le 30 juin 2018, et pour une période de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, Vicat a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Oddo BHF (Natixis Securities auparavant).

Au 31 décembre 2024, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 17 703 titres Vicat équivalent à 649 milliers d'euros et 1 429 milliers d'euros de liquidités.

14.2 Réserves de conversion

Les réserves de conversion Groupe se ventilent comme suit par devises au 31 décembre 2024 et 2023 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dollar américain	93 397	51 291
Franc suisse	285 002	297 171
Livre turque	(465 058)	(441 006)
Livre égyptienne	(123 703)	(122 753)
Tengué kazakh	(137 836)	(131 138)
Ouguiya mauritanien	(10 981)	(14 655)
Réal brésilien	(103 758)	(55 400)
Roupie indienne	(210 962)	(229 841)
TOTAL	(673 899)	(646 331)

NOTE 15 Provisions

15.1 Avantages au personnel

Méthode comptable

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités, etc.).

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe.

Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives et la législation en vigueur.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions des régimes sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction,

le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté compte tenu du mécanisme de l'« *asset ceiling* ». En cas d'excédent d'actif (régime surfinancé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportant aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

Dans le cadre de la comptabilisation des écarts actuariels, en application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe avait choisi de mettre à zéro ces derniers liés aux avantages au personnel non encore reconnus dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres.

Hypothèses, estimations et jugements

L'évaluation de la valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi, dans le cadre des régimes à prestation définis, dépend des hypothèses actuarielles, qu'elles soient démographiques et financières, retenues par le Groupe.

Les taux d'actualisation sont déterminés conformément aux principes édictés par la norme IAS 19 Révisée, soit par référence à un taux de marché à la date de clôture, fondé sur le rendement des obligations d'entreprise de haute qualité mises au sein de la zone

monétaire concernée. Ils sont déterminés sur la base de courbes de taux élaborées par des experts externes à partir de panels d'obligations publiques notées AA.

Lorsque le marché des obligations privées d'une zone n'est pas suffisamment liquide, la norme IAS 19 Révisée préconise d'utiliser comme référence les obligations d'État.

Dans tous les cas, les indices de référence utilisés sont de durée comparable à celle des engagements.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	36 379	39 266
Autres avantages	54 491	48 779
Total provisions retraites et autres avantages	90 870	88 045
Actifs des régimes	-	-
PASSIF NET	90 870	88 045

Description des principaux régimes du Groupe

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe se trouvent en Suisse, aux États-Unis et en France. Ils sont, pour la plupart, préfinancés à travers la souscription de contrats d'assurance ou l'affiliation à un fonds de pension. Les modalités de financement sont conformes aux législations locales, notamment sur les niveaux de financement minimum des droits passés. Étant donné la matérialité des engagements, le Groupe procède chaque année à une mise à jour des évaluations actuarielles afin de refléter le coût de ces dispositifs. Plus précisément, les principaux régimes à prestation définie à l'échelle du Groupe se présentent de la manière suivante :

- **France** : dans les filiales françaises, il existe plusieurs dispositifs relatifs aux engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi. Il s'agit, d'une part, de plans d'indemnités de départ à la retraite, ouverts à l'ensemble des salariés, dont le montant correspond à la moyenne du salaire mensuel brut des 12 derniers mois, calculé au prorata de l'ancienneté dans le Groupe et aux spécificités relatives à la convention collective à laquelle sont rattachés les salariés. D'autre part, des plans de médailles du travail prévoient le versement d'une somme forfaitaire récompensant l'ancienneté des salariés selon les échelons suivants : 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans.

La durée des plans est estimée à 10 ans pour les filiales françaises.

- **États-Unis** : les plans de retraite sont affiliés à des fonds de pension indépendants en charge de collecter et d'investir les cotisations. Les prestations sont versées en cas de départ à la retraite, d'invalidité ou de décès.

La durée des plans est estimée à 12 ans pour les filiales américaines. Outre les pensions de retraite, les salariés bénéficient également de plans de prévoyances santé, postérieurs à l'emploi, qui couvrent un large panel de frais médicaux (consultations, dentiste, ophtalmologie, etc.). Les prestations accordées dépendent des notations et de l'âge de renouvellement.

- **Suisse** : les plans couvrent des prestations versées au titre des départs à la retraite, en cas de licenciement, d'invalidité ou de décès, sous forme de rente ou de capital. La collecte et la gestion des contributions des employeurs et des employés sont confiées à une fondation dédiée.

La durée des plans est estimée à 12 ans pour les filiales suisses.

La durée moyenne de l'ensemble des régimes est de 11 ans. Le montant des cotisations qu'il est prévu de verser aux régimes au cours du prochain exercice s'élève à 11 millions d'euros.

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

	31 décembre 2024			31 décembre 2023		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Valeur actualisée des obligations financées	399 855	54 491	454 346	389 758	49 203	438 961
Juste valeur des actifs des régimes	(415 755)	-	(415 755)	(409 912)	-	(409 912)
Situation nette	(15 900)	54 491	38 591	(20 155)	49 203	29 049
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	52 279	-	52 279	58 996	-	58 996
PASSIF NET	36 379	54 491	90 870	38 841	49 203	88 045

Composante de la charge annuelle nette

	2024			2023		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(8 773)	(848)	(9 621)	(8 373)	(1 420)	(9 793)
Coût financier	(10 198)	(2 431)	(12 629)	(12 308)	(2 434)	(14 743)
Produit d'intérêts sur actifs	7 792	-	7 792	10 323	-	10 323
Réductions et liquidation	(710)	(688)	(1 398)	(629)	(13)	(642)
Total charge avec impact compte de résultat	(11 889)	(3 967)	(15 856)	(10 987)	(3 868)	(14 855)
Écarts actuariels sur actifs de couverture	20 509	-	20 509	17 446	-	17 446
Écarts d'expérience	(4 808)	(2 494)	(7 302)	(2 627)	1 219	(1 408)
Écarts d'hypothèses démographiques	(41)	-	(41)	58	-	58
Écarts d'hypothèses financières	(12 990)	2 995	(9 995)	(19 659)	(1 394)	(21 053)
Total charge avec impact autres éléments du résultat global	2 670	501	3 171	(4 783)	(175)	(4 958)
TOTAL CHARGE DE L'EXERCICE	(9 219)	(3 466)	(12 685)	(15 770)	(4 043)	(19 813)

Variation des actifs financiers de couverture des régimes

Régimes de retraites et IFC <i>(en milliers d'euros)</i>	2024	2023
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier	409 912	388 168
Produit d'intérêts sur actifs	7 792	10 323
Cotisations payées	12 454	12 018
Différences de conversion	(1 836)	19 550
Prestations payées	(17 535)	(28 230)
Variation de périmètre	(8 950)	-
Gains et pertes actuariels	13 918	8 083
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	415 755	409 912

Analyse des actifs de couverture par nature et pays au 31 décembre 2024

Répartition des actifs de couverture	Suisse	États-Unis	Inde	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,7%	-	-	6 080
Instruments de capitaux propres	25,7%	-	-	91 911
Instruments de dettes	35,7%	-	-	127 673
Biens immobiliers	26,2%	-	-	93 700
Actifs détenus par une compagnie d'assurances	-	-	100,0%	2 549
Autres	10,7%	100,0%	-	93 842
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	415 755
ACTIFS DE COUVERTURE <i>(en milliers d'euros)</i>	357 744	55 575	2 436	415 755

Variation du passif net

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024			2023		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Passif net au 1^{er} janvier	39 266	48 779	88 045	37 543	48 812	86 355
Charge de l'exercice	7 967	4 718	12 685	15 770	4 043	19 813
Cotisations payées	(7 628)	-	(7 628)	(7 477)	-	(7 477)
Différences de conversion	(212)	3 230	3 018	(2 250)	(1 719)	(3 969)
Prestations payées par l'employeur	(2 308)	(2 296)	(4 604)	(3 256)	(2 420)	(5 676)
Autres	(706)	60	(646)	(1 065)	63	(1 002)
PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE	36 379	54 491	90 870	39 266	48 779	88 045

Principales hypothèses actuarielles	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'Ouest et Moyen-Orient
Taux d'actualisation					
2024	3,5%	0,95% à 3,25%	5,5%	6,7% à 18%	5% à 25,5%
2023	3,3%	1,5% à 4%	5,0%	7,3% à 18%	5% à 26%
Taux d'évolution des coûts médicaux					
2024	-	-	7,52% à 4,5%	-	-
2023	-	-	7,52% à 4,5%	-	-

Analyses de sensibilité

Les principaux facteurs de volatilité du bilan sont le taux d'actualisation et le taux d'évolution des coûts médicaux.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2024 correspondant à une variation de +/-50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement -24,8 et +27,5 millions d'euros.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2024 correspondant à une variation de +/-1% du taux d'évolution des coûts médicaux est de respectivement -5,7 et +6,9 millions d'euros.

15.2 Autres provisions

Méthode comptable

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait générateur antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, et pouvant être estimée de manière fiable.

Les autres provisions incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées pour la plupart au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques ⁽¹⁾	Autres charges	Total
Au 1^{er} janvier 2023	64 508	500	62 132	8 844	135 983
Augmentations	3 815	-	13 304	14 524	31 644
Diminutions avec utilisation	(2 363)	(65)	(9 678)	(1 195)	(13 300)
Diminutions sans utilisation	-	-	-	(335)	(335)
Variations de change	2 537	28	852	(687)	2 731
Autres mouvements	94	-	(493)	(94)	(493)
Au 31 décembre 2023	68 590	463	66 117	21 058	156 229
Augmentations	4 634	-	24 753	(5 062)	24 326
Diminutions avec utilisation	(3 568)	-	(10 073)	(2 420)	(16 061)
Diminutions sans utilisation	-	(314)	-	(267)	(581)
Variations de change	(574)	(11)	(6 460)	(2 611)	(9 656)
Variations de périmètre	(1 361)	-	-	-	(1 361)
Autres mouvements	-	-	589	(588)	2
AU 31 DÉCEMBRE 2024	67 722	138	74 926	10 109	152 896
• dont à moins d'un an	14	-	10 578	6 137	16 729
• dont à plus d'un an	67 708	138	64 349	3 972	136 167

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat au 31 décembre 2024	Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation	15 325	(314)
Résultat hors exploitation	9 000	(267)

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2024 :

- Un montant global de provisions constatées dans les comptes de Ciplan (Brésil) à hauteur de 41,5 millions d'euros (38,8 millions d'euros au 31 décembre 2023) concernant majoritairement :
 - des litiges fiscaux sur des éléments antérieurs à l'acquisition, principalement liés aux évaluations fiscales des exercices de 2014 à 2018 (12,7 millions d'euros) et aux discussions sur l'inconstitutionnalité de l'augmentation du taux de la PIS (7,7 millions d'euros), pour les années 1999 à 2004 (20,3 millions d'euros) ;
 - des litiges sociaux et prud'homaux à la suite du départ d'anciens salariés (0,8 million d'euros) ;
 - des litiges civils portant sur des amendes et réclamations contestées par la société (1,5 million d'euros) ;
 - du litige minier (18,9 millions d'euros).
- Dans le cadre de l'acquisition par le groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de ses partenaires brésiliens pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée dans les autres actifs non courants à hauteur de 41,7 millions d'euros (voir note 11.2), au titre d'une part des sinistres indemnisables comptabilisés en provision pour un montant de 40,7 millions d'euros (37,0 millions d'euros au 31 décembre 2023) et d'autre part, au titre de contributions fiscales comptabilisées en dettes fiscales supérieures à un an (1,0 million d'euros).
- Un montant de 17,9 millions d'euros (14,6 millions d'euros au 31 décembre 2023) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe.
- Le solde résiduel des autres provisions pour risques s'élevant à 15,5 millions d'euros au 31 décembre 2024 (12,7 millions d'euros au 31 décembre 2023) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

NOTE 16 Endettement net et instruments financiers

16.1 Dettes financières nettes et options de ventes

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2024 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dettes financières à plus d'un an	1 360 816	1 401 696
Options de vente à plus d'un an	368	14 877
Obligations locatives à plus d'un an	166 622	155 718
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	1 527 806	1 572 290
Instruments financiers actif à plus d'un an ⁽¹⁾	(10 887)	(14 827)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À PLUS D'UN AN	1 516 919	1 557 463
Dettes financières à moins d'un an	209 423	335 956
Obligations locatives à moins d'un an	46 225	45 153
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	255 648	381 109
Instruments financiers actif à moins d'un an ⁽¹⁾	-	(8 491)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À MOINS D'UN AN	255 648	372 618
Total des dettes financières nets d'instruments financiers actif ⁽¹⁾	1 772 199	1 915 205
Total des options de vente	368	14 877
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF	1 772 567	1 930 081

(1) Au 31 décembre 2024, la totalité des instruments financiers actifs (10,9 millions d'euros) sont présentés dans les actifs non courants (cf. note 11.2.).

La variation par nature des dettes financières nettes et options de vente s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Dettes financières et options de vente >1 an	Instruments financiers actif >1 an	Obligations locatives >1 an	Dettes financières et options de vente <1 an	Instruments financiers actif <1 an	Obligations locatives <1 an	Total
Au 1^{er} janvier 2023	1 672 772	(37 571)	161 045	242 161	(1 527)	47 537	2 084 417
Émissions	164 010	-	43 955	6 067	-	4 909	218 941
Remboursements	(264 082)	-	(15 500)	(65 111)	-	(35 835)	(380 530)
Variations de change	10 152	-	(942)	(26 249)	(1)	(497)	(17 537)
Autres mouvements	(166 279)	22 744	(32 840)	179 089	(6 963)	29 038	24 789
Au 31 décembre 2023	1 416 572	(14 827)	155 718	335 956	(8 491)	45 153	1 930 081
Émissions	189 234	-	62 426	8 050	-	6 794	266 504
Remboursements	(173 801)	-	(16 221)	(179 828)	(1 609)	(36 638)	(408 097)
Variations de change	(12 771)	-	1 766	(8 195)	-	(662)	(19 862)
Variations de périmètre	2 754	-	-	3 789	-	183	6 726
Autres mouvements	(60 805)	3 940	(37 067)	49 652	10 100	31 394	(2 785)
AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 361 184	(10 887)	166 622	209 423	-	46 225	1 772 567

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Endettement brut	1 772 199	1 915 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 13)	(535 684)	(493 547)
ENDETTEMENT NET	1 236 515	1 421 658

16.1.1 Dettes financières

Répartition des dettes financières par catégories et échéances

Au 31 décembre 2024 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	2025	2026	2027	2028	2029	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 486 354	140 199	169 862	145 463	47 690	484 174	498 967
<i>Dont instruments financiers Actif</i>	(10 887)	-	(1 550)	(8 597)	-	(740)	-
<i>Dont instruments financiers Passif</i>	1 146	1 146	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	19 752	15 978	1 924	595	689	183	384
Obligations locatives	212 847	46 225	36 817	24 372	18 833	21 104	65 496
Concours bancaires courants et découverts bancaires	53 246	53 246	-	-	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES	1 772 199	255 648	208 602	170 429	67 212	505 461	564 846
<i>Dont NEU CP</i>	305 600	-	-	-	-	305 600	-

Au 31 décembre 2023 <i>(en milliers d'euros)</i>	Total	2024	2025	2026	2027	2028	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 613 499	233 105	213 222	145 751	30 421	451 229	539 769
<i>Dont instruments financiers Actif</i>	(23 318)	(8 491)	-	(2 991)	(10 454)	-	(1 382)
<i>Dont instruments financiers Passif</i>	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	21 289	15 061	3 650	572	741	741	524
Obligations locatives	200 870	45 153	49 439	21 885	14 591	10 828	58 975
Concours bancaires courants et découverts bancaires	79 547	79 547	-	-	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES	1 915 205	372 866	266 311	168 208	45 753	462 799	599 268
<i>Dont NEU CP</i>	405 500	-	-	-	-	405 500	-

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées des financements en Afrique de l'Ouest (emprunts pour le projet Four ô et lignes de liquidités), de dettes IFRS 16, ainsi que des soldes créditeurs de banque.

Réconciliation des dettes financières avec le tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Variation monétaire			Variation non monétaire			Total
	Ouverture	Émissions	Remboursements	Variation de change	Variation de périmètre	Autres mouvements	
Dettes financières et options de vente >1 an	1 672 772	164 010	(264 082)	10 152	-	(166 279)	1 416 572
Instruments financiers actif >1 an	(37 571)	-	-	-	-	22 744	(14 827)
Obligations locatives >1 an	161 045	-	(15 500)	(942)	-	11 115	155 718
Dettes financières et options de vente <1 an	242 161	6 067	(65 111)	(26 249)	-	179 089	335 956
Instruments financiers actif <1 an	(1 527)	-	-	(1)	-	(6 963)	(8 491)
Obligations locatives <1 an	47 537	-	(35 835)	(497)	-	33 948	45 153
Au 31 décembre 2023	2 084 418	170 077	(380 530)	(17 537)	-	73 653	1 930 081
Dettes financières et options de vente >1 an	1 416 572	189 234	(173 801)	(12 771)	2 754	(60 805)	1 361 184
Instruments financiers actif >1 an	(14 827)	-	-	-	-	3 940	(10 887)
Obligations locatives >1 an	155 718	-	(16 221)	1 766	-	25 359	166 622
Dettes financières et options de vente <1 an	281 641	8 050	(163 798)	(1 721)	3 783	51 623	179 578
Instruments financiers actif <1 an	(8 491)	-	(1 609)	-	-	10 100	-
Obligations locatives <1 an	45 153	-	(36 638)	(662)	183	38 188	46 225
DETTES FINANCIÈRES HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 875 766	197 284	(392 067)	(13 388)	6 721	68 406	1 742 722
Découverts bancaires au 31 décembre 2024	54 315	-	(16 030)	(6 474)	5	(1 971)	29 845
DETTES FINANCIÈRES TOTALES AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 930 081	197 284	(408 097)	(19 862)	6 726	66 435	1 772 567

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swap de devises) <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Euro	1 322 244	1 358 281
Dollar américain	46 365	37 609
Livre turque	21 165	14 708
Franc CFA	210 360	185 391
Franc suisse	95 826	212 451
Ouguiya mauritanien	42	70
Livre égyptienne	-	25 228
Roupie indienne	32 956	31 046
Tengué kazakh	736	180
Réal brésilien	42 505	50 242
TOTAL	1 772 199	1 915 205

Selon le taux <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Taux fixe	941 067	982 963
Taux variable	831 132	932 242
TOTAL	1 772 199	1 915 205

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2024 est de 4,74%, en hausse par rapport au 31 décembre 2023 (3,97%). La maturité moyenne de la dette au 31 décembre 2024 est égale à 5,2 ans (5,4 au 31 décembre 2023).

16.1.2 Les options de vente consenties aux minoritaires sur actions de filiales consolidées

Méthode comptable

En application des normes IAS 27 et IAS 32, les options de vente consenties à des tiers minoritaires de filiales consolidées par intégration globale sont enregistrées dans les passifs financiers pour la valeur actuelle de leur prix d'exercice estimé avec en contrepartie une réduction des intérêts minoritaires correspondants.

Le différentiel entre la valeur de l'option et le montant des intérêts minoritaires est constaté :

- en *goodwill*, pour les options émises avant le 1^{er} janvier 2010 ;

- en diminution des capitaux propres – part du Groupe – pour les options émises après le 1^{er} janvier 2010.

Aucun impact n'est enregistré dans le compte de résultat hormis l'impact de l'actualisation annuelle de la dette constatée dans le résultat financier ; le résultat – part du Groupe – reste calculé sur la base du pourcentage détenu dans les filiales concernées, sans prise en compte du pourcentage d'intérêt attaché aux options de vente.

Hypothèses, estimations et jugements

La dette est estimée en fonction des données contractuelles disponibles (prix, formule...) et tout autre élément pertinent pour son évaluation. Sa valorisation est revue à chaque clôture et les variations ultérieures de la dette sont constatées :

- soit en contrepartie du *goodwill* (options émises avant le 1^{er} janvier 2010) ;
- soit en contrepartie des capitaux propres – part du Groupe – (options émises après le 1^{er} janvier 2010).

Au 31 décembre 2024, plusieurs accords entre Vicat et les actionnaires minoritaires de plusieurs filiales comportent des options de vente exerçables à tout moment. Ces options de vente s'élèvent à 0,4 million d'euros au 31 décembre 2024 et correspondent à la valeur actualisée du prix d'exercice de ces dernières.

16.2 Instruments financiers

Méthode comptable

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, conformément aux dispositions prévues par IFRS 9 qui repose sur une approche basée d'une part sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs et d'autre part sur le modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention.

En pratique, pour le groupe Vicat, le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels conduit à distinguer d'une part les instruments de nature prêt ou créance, dont l'évaluation est fonction du modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention, et d'autre part les instruments de capitaux propres.

La norme prévoit ainsi trois catégories pour les prêts et créances, chacune associée à un mode de gestion distinct :

- les actifs financiers évalués au coût amorti, dont l'objectif est de les détenir pour percevoir les flux de trésorerie contractuels. C'est le cas notamment de l'essentiel des prêts et des créances ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, dont l'objectif est de les détenir à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat pour ceux ne correspondant à aucun des deux modèles économiques ci-dessus.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture.

Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêt et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement.

Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des *swaps* et *caps* de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et *swaps* de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecteraient le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

L'application de la comptabilité de couverture entraîne les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la réévaluation à la juste valeur du risque couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en capitaux propres pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

Hypothèses, estimations et jugements

Actifs financiers

Les instruments de capitaux propres sont, en application d'IFRS 9, des actifs financiers évalués à la juste valeur, dont les variations sont à enregistrer en résultat ou en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat, suivant l'option retenue à l'origine, titre par titre. Pour certains titres non consolidés non cotés, la méthode du coût a cependant été maintenue dans la mesure où elle constitue la meilleure approximation disponible de la juste valeur.

Instruments dérivés et relations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan et sont estimés à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des swaps de taux, swaps de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;

- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

Le groupe Vicat a continué sans difficulté à gérer ses instruments de couverture et son risque de liquidité durant tout l'exercice comme en témoignent les éléments ci-dessous :

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intragroupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Le tableau ci-dessous décrit la décomposition du montant total des actifs et passifs en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2024 :

(en milliers d'euros)	USD	EUR	CHF
Actifs	156 713	36 470	-
Passifs et commandes engagées	(159 047)	(75 705)	(48 931)
Position nette avant gestion	(2 334)	(39 235)	(48 931)
Couvertures	5 498	2 436	48 931
Position nette après gestion	3 164	(36 799)	-

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine de un, deux, sept et dix ans et d'un *cross currency swap* d'une durée initiale de trois ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt ⁽¹⁾	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt ⁽²⁾
Impact d'une variation de +100 bps de taux d'intérêt	(3 190)	(6 833)
Impact d'une variation de -100 bps de taux d'intérêt	5 359	4 164

(1) Un montant de signe positif correspond à une baisse des frais financiers.

(2) Un montant de signe négatif correspond à une baisse de la dette.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2024, le Groupe a :

- augmenté son programme de NEU CP de 50 millions d'euros. Le montant du programme est ainsi passé de 550 millions d'euros à 600 millions d'euros. Au 31 décembre 2024, ce programme est utilisé à hauteur de 305,6 millions d'euros. Les NEU CP qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé. Le risque lié à l'impossibilité de placer les NEU CP sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant équivalent ;
 - finalisé la mise en place de deux nouvelles lignes bilatérales bancaires de 50 millions d'euros et de 30 millions à échéance trois ans et l'augmentation d'une ligne existante pour 50 millions d'euros ;
 - prorogé d'un an des lignes de liquidité de Vicat SA (crédit syndiqué et certaines lignes bilatérales bancaires) pour un montant de 930 millions d'euros ;
 - restructuré la dette Suisse, avec :
 - la mise en place de deux tranches *Schuldschein* de durée trois ans : une de 51 millions d'euros et une autre de 46 millions de francs suisses sur la société Vicat SA. Ces deux tranches ont ensuite été prêtées par le Groupe à la Suisse,
 - la mise en place de trois lignes bilatérales bancaires pour un montant total de 130 millions de francs Suisse.
- Ces financements viennent en remplacement du crédit syndiqué et d'une ligne bilatérale suisse qui ont été intégralement remboursées en 2024 ;
- mis en place une nouvelle ligne de liquidité au Sénégal pour un montant de 75 millions d'euros d'échéance initiale deux ans.

Le Groupe dispose, au total, de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les NEU CP pour un montant de 847 millions d'euros au 31 décembre 2024 (683 millions d'euros au 31 décembre 2023).

La souscription à ces nouvelles lignes de trésorerie a donné lieu à la comptabilisation de frais d'émission pour un montant non significatif. Comme pour les autres lignes de trésorerie, ces frais d'émission sont étalés linéairement sur la durée de vie des nouvelles lignes de trésorerie.

Concernant le renouvellement des lignes suisses le Groupe a considéré qu'il s'agissait d'une extinction de dette au regard de la norme IFRS 9, étant donné que la nouvelle dette a été contractée avec une contrepartie différente de l'ancienne et qu'elle mène à une modification substantielle des conditions contractuelles de prêt. Ainsi, l'ensemble des impacts relatifs à l'extinction des lignes de crédit arrivant à échéance en octobre 2025 a été comptabilisé en charges financières sur la période.

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (*covenants*) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces *covenants* portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (« leverage » correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière (« gearing » correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des *covenants*, l'endettement net est déterminé hors options de vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau de « gearing » (37,9%) et de « leverage » (1,58), et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces *covenants* ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2024, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les *covenants* contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2024 :

(en milliers de devises)	Valeur nominale (en devises)	Valeur nominale (en euros)	Valeur de marché (en euros)	Maturité résiduelle		
				<1 an (en euros)	1-5 ans (en euros)	>5 ans (en euros)
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE						
Instruments composés						
• Cross currency swap TV €/TF CHF	51 000 €	51 000	713	-	713	-
AUTRES DÉRIVÉS						
Instruments de taux d'intérêt						
• Caps Euro	675 000 €	675 000	10 003	(170)	10 174	-
INSTRUMENTS DE CHANGE						
Couverture du risque de change sur financements intra-groupe						
• VAT \$	70 000 \$	67 607	(973)	(973)	-	-
TOTAL		793 607	9 743	(1 143)	10 887	-

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2024 :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2024
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	-
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	9,7
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables (cf. note 11)	40,2

NOTE 17 Passifs circulants

17.1 Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Ouverture	503 490	540 374
Variations	(12 424)	(12 222)
Variations de change	(7 277)	(25 632)
Variations de périmètre	(3 180)	481
Autres mouvements	(1 770)	490
CLÔTURE	478 839	503 490

17.2 Autres dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dettes sociales	97 640	95 530
Dettes fiscales	78 199	113 977
Autres dettes et comptes de régularisation	128 255	125 238
TOTAL	304 094	334 745

NOTE 18 Flux de trésorerie

18.1 Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2024 par le Groupe se sont élevés à 700,9 millions d'euros contre 608,3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Cette augmentation des flux de trésorerie, générés par les activités opérationnelles entre 2024 et 2023, provient principalement de la

capacité d'autofinancement pour +69,7 millions d'euros (659 millions d'euros en 2024 par rapport à 589 millions d'euros en 2023) et de la variation favorable du besoin en fonds de roulement de +22,9 millions d'euros par rapport à 2023 (+124 millions d'euros en 2023).

<i>(en milliers d'euros)</i>	BFR 1 ^{er} janvier 2023	Variation BFR	Autres variations	BFR 31 décembre 2023	Variation BFR	Autres variations	BFR 31 décembre 2024
Stocks	560 794	29 252	(21 341)	568 705	(6 751)	(19 765)	542 189
Clients et autres débiteurs	728 585	25 914	(55 340)	699 160	(44 169)	(30 695)	624 296
Fournisseurs et autres crédoeurs	(817 111)	(74 530)	58 145	(833 497)	8 622	39 606	(785 268)
BFR	472 268	(19 364)	(18 536)	434 368	(42 297)	(10 854)	381 217

18.2 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2024 par le Groupe se sont élevés à -328 millions d'euros contre -313 millions d'euros en 2023.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements nets effectués pour les investissements industriels (320 millions d'euros en 2024 et 300 millions d'euros en 2023) correspondant pour l'essentiel, en 2024 et en 2023, à des investissements réalisés au Sénégal, en France et aux États-Unis.

Les opérations d'acquisition/cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2024 se sont traduites par un encaissement net de 8,2 millions d'euros. Le principal encaissement de la période concerne la vente de titre de participation en Égypte, qualifié comme actif détenu en vue de la vente au 31 décembre 2023, partiellement compensé par les décaissements liés aux rachats d'intérêts minoritaires.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Méthode comptable

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux zones géographiques et aux activités.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des six zones géographiques suivantes dans lesquelles le Groupe exerce ses activités et qui peuvent regrouper, comme le permet la norme IFRS 8, les pays présentant des similitudes :

- la France ;
- la zone Europe (hors France) regroupant la Suisse et l'Italie ;
- la zone Amériques regroupant les États-Unis et le Brésil ;
- la zone Asie regroupant l'Inde et le Kazakhstan ;
- la zone Méditerranée composée de la Turquie et de l'Égypte ;
- la zone Afrique, réunissant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Cette organisation par zones géographiques permet d'appréhender la nature et les impacts financiers des environnements économiques dans lesquels le Groupe opère et traduit bien son organisation matricielle ainsi que la prédominance des aspects géographiques dans les analyses stratégiques présentées à la Direction générale. Une information additionnelle plus synthétique est présentée par secteurs d'activité.

Les indicateurs de gestion présentés au titre de ces secteurs opérationnels ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA et EBIT courant, Actifs non courants, Capitaux nets investis, Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Information par secteur géographique

L'information relative aux zones géographiques est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

31 décembre 2024 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	Total
COMPTE DE RÉSULTAT							
Chiffre d'affaires opérationnel	1 199 911	413 562	1 004 077	440 206	505 914	376 762	3 940 431
Éliminations interpays	(42 231)	(2 895)	-	(957)	(8 269)	(1 939)	(56 291)
Chiffre d'affaires consolidé	1 157 680	410 667	1 004 077	439 248	497 645	374 823	3 884 141
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	195 325	110 148	248 842	84 253	77 843	67 042	783 454
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	90 043	74 028	166 675	52 813	51 425	22 236	457 220
BILAN							
Total des actifs non courants	983 317	665 859	1 314 864	629 861	385 934	737 476	4 717 311
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	895 841	571 764	1 042 066	588 196	438 641	767 926	4 304 434
AUTRES INFORMATIONS							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	131 922	29 269	78 537	27 168	24 879	122 778	414 552
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(104 693)	(35 056)	(79 981)	(31 790)	(24 620)	(37 922)	(314 063)
Effectif moyen	3 252	733	2 296	1 203	1 545	965	9 994

31 décembre 2023 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	Total
COMPTE DE RÉSULTAT							
Chiffre d'affaires opérationnel	1 254 198	409 108	979 388	492 136	464 568	383 969	3 983 367
Éliminations interpayas	(43 295)	(2 200)	-	(138)	(332)	(206)	(46 172)
Chiffre d'affaires consolidé	1 210 903	406 908	979 388	491 997	464 235	383 763	3 937 195
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	211 799	101 495	215 867	88 281	67 833	54 473	739 749
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	110 566	65 722	138 964	56 266	47 983	13 253	432 754
BILAN							
Total des actifs non courants	953 523	677 400	1 338 651	619 128	346 569	661 345	4 596 617
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	865 312	590 591	1 086 306	613 359	396 668	684 737	4 236 974
AUTRES INFORMATIONS							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	130 503	27 168	74 372	8 823	22 554	112 002	375 423
Dotation nette aux amortissements des immobilisations	(99 801)	(35 935)	(75 214)	(32 192)	(20 373)	(36 327)	(299 842)
Effectif moyen	3 279	710	2 293	1 202	1 448	971	9 903

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

Informations par activité

31 décembre 2024 <i>(en milliers d'euros)</i>	Ciment	Béton et granulats	Autres produits et services	Total
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires opérationnel	2 446 744	1 529 750	471 578	4 448 073
Éliminations intersecteurs	(370 586)	(53 142)	(140 204)	(563 932)
Chiffre d'affaires consolidé	2 076 158	1 476 608	331 374	3 884 141
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	581 508	171 666	30 280	783 454
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	369 053	74 911	13 257	457 220
BILAN				
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	3 099 186	1 067 740	137 508	4 304 434

31 décembre 2023 <i>(en milliers d'euros)</i>	Ciment	Béton et granulats	Autres produits et services	Total
COMPTE DE RÉSULTAT				
Chiffre d'affaires opérationnel	2 526 061	1 509 753	452 810	4 488 623
Éliminations intersecteurs	(372 898)	(40 139)	(138 391)	(551 429)
Chiffre d'affaires consolidé	2 153 163	1 469 613	314 418	3 937 195
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	543 665	169 257	26 827	739 749
EBIT courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	346 150	76 299	10 305	432 754
BILAN				
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	3 069 937	1 036 210	130 827	4 236 974

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, nous vous informons que les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2024 ont été les suivantes :

- M. Guy Sidos : 2 077 710 euros ; et
- M. Didier Petetin : 811 695 euros.

Ces sommes correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société Vicat SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, pour compenser partiellement la perte du régime de retraite surcomplémentaire (« article 39 »), un plan d'attribution gratuite d'actions (« AGA ») a été mis en place au cours de l'exercice 2021. Les deux mandataires susvisés en ont été bénéficiaires, ainsi que les quelques cadres qui avaient le bénéfice de ce régime de retraite surcomplémentaire. Au titre de ce plan d'AGA, au cours de l'exercice 2024, M. Guy Sidos a acquis 13 078 actions au cours de 37,65 euros et M. Didier Petetin a acquis 823 actions au cours de 37,65 euros.

En dehors de ce plan d'AGA, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés ; en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

NOTE 20 Transactions avec les entreprises liées

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 19, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur les périodes présentées, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2024 et 2023 est la suivante par nature de partie liée :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2024				31 décembre 2023			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	12 119	11 125	11 770	4 345	7 612	4 960	8 981	1 392
Autres parties liées	19	1 440	1	192	20	1 238	3	336
TOTAL	12 138	12 565	11 771	4 537	7 632	6 198	8 984	1 728

NOTE 21 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes de l'exercice 2024 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration globale sont les suivants :

2024 <i>(en milliers d'euros)</i>	KPMG Audit		Wolff & Associés		Autres	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
AUDIT						
Certification des comptes individuels et consolidés	1 579	50%	431	14%	1 167	37%
• VICAT SA	354	59%	243	41%	-	-
• Entités contrôlées	1 225	47%	188	7%	1 167	45%
Services autres que la certification des comptes	-	-	1	3%	37	97%
• VICAT SA	-	-	-	-	-	-
• Entités contrôlées	-	-	1	3%	37	97%
Sous-total Audit	1 579	49%	432	13%	1 205	37%
AUTRES PRESTATIONS						
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	22	-
Autres	-	-	-	-	16	-
Juridique, fiscal, social et autres	-	-	-	-	38	100%
Sous-total Autres prestations	-	-	-	-	38	100%
TOTAL	1 579	49%	432	13%	1 243	38%

NOTE 22 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est susceptible d'avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.

NOTE 23 Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2024

Intégration globale : France

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2024	31 décembre 2023
VICAT	France	L'Isle-d'Abeau	-	-
AGENCY BULK CHARTERING VICAT	France	Nantes	100,00	49,99
ANNECY BÉTON CARRIÈRES	France	L'Isle-d'Abeau	49,98	49,98
LES ATELIERS DU GRANIER	France	Chapareillan	-	99,98
BÉTON VICAT	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98
BÉTON TRAVAUX	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98
CENTRE D'ÉTUDE DES MATÉRIAUX ET DES BÉTONS	France	Fillinges	-	79,99
DELTA POMPAGE	France	Chambéry	99,98	99,98
GRANULATS VICAT	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98
PARFICIM	France	L'Isle-d'Abeau	100,00	100,00
SATMA	France	L'Isle-d'Abeau	100,00	100,00
SATM	France	Chambéry	99,98	99,98
SIGMA BÉTON	France	L'Isle-d'Abeau	99,99	99,99
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	France	L'Isle-d'Abeau	99,98	99,98

Intégration globale : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2024	31 décembre 2023
CIPLAN	Brésil	Brasilia	76,50	76,18
SINAI CEMENT COMPANY	Égypte	Le Caire	77,60	67,18
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	Kazakhstan	Almaty	100,00	90,00
MYNARAL TAS COMPANY LLP	Kazakhstan	Almaty	100,00	90,00
BUILDERS CONCRETE	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
KIRKPATRICK	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF ALABAMA	États-Unis d'Amérique	Alabama	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY INC	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	États-Unis d'Amérique	Delaware	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	États-Unis d'Amérique	Californie	100,00	100,00
WALKER CONCRETE	États-Unis d'Amérique	Georgia	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD Spa	Italie	Genova	100,00	100,00
CIMENTS & MATERIAUX DU MALI	Mali	Bamako	94,90	94,90
GECAMINES	Sénégal	Thiès	100,00	100,00
POSTOUDIOKOUL	Sénégal	Rufisque (Dakar)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	Sénégal	Rufisque (Dakar)	99,90	99,90
ALTOLA AG	Suisse	Olten (Solothurn)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG	Suisse	Aebisholz (Soleure)	100,00	100,00
BETON AG BASEL	Suisse	Bale	100,00	100,00
BETON AG INTERLAKEN	Suisse	Interlaken (Bern)	75,42	75,42
BETONPUMPEN OBERLAND SA AARETAL	Suisse	Wimmis (Bern)	82,46	82,46
EMME KIES + BETON AG	Suisse	Lützelflüh (Bern)	66,67	66,67
FRISCHBETON AG ZUCHWIL	Suisse	Flumenthal (Solothurn)	88,94	88,94
FRISCHBETON LANGENTHAL AG	Suisse	Langenthal (Bern)	81,17	81,17
FRISCHBETON THUN AG	Suisse	Thoune (Bern)	53,48	53,48
KIESTAG KIESWERK STEINIGAND AG	Suisse	Wimmis (Bern)	98,55	98,55
KIES NEUENDORF AG	Suisse	Neuendorf (Soleure)	50,00	50,00
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA	Suisse	Hauterive (Fribourg)	(1)	50,00
SHB STEINBRUCH + HARTSCHOTTER WERK BLAUSEE MITHOLZ AG	Suisse	Kandergrund (Bern)	98,55	98,55
SOLOTHURNER ENTSORGUNGS GESELLSCHAFT AG	Suisse	Flumenthal (Solothurn)	100,00	100,00
SONNEVILLE AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER BETON JURA SA	Suisse	Belprahon (Bern)	84,81	84,81
VIGIER BETON KIES SEELAND AG	Suisse	Lyss (Bern)	100,00	100,00
VIGIER BETON MITTELLAND AG	Suisse	Flumenthal (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER BETON ROMANDIE SA	Suisse	St. Ursen (Fribourg)	100,00	100,00
VIGIER BETON SEELAND JURA AG	Suisse	Safnern (Bern)	96,12	96,12
VIGIER CEMENT AG	Suisse	Pery-La Heutte (Bern)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	Suisse	Deitingen (Solothurn)	100,00	100,00
VIGIER RAIL AG	Suisse	Müntschemier (Bern)	100,00	100,00
VIGIER TRANSPORT AG	Suisse	Bellach (Soleure)	100,00	100,00
VITRANS AG	Suisse	Pery-La Heutte (Bern)	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO	Turquie	Ankara	91,60	91,60
BASTAS HAZIR BETON	Turquie	Ankara	91,60	91,60
BIKILTAS	Turquie	Konya	100,00	100,00
KONYA CIMENTO	Turquie	Konya	83,08	83,08
KONYA HAZIR BETON	Turquie	Konya	83,08	83,08
TAMTAS	Turquie	Ankara	100,00	100,00
MAURICIM	Mauritanie	Nouakchott	100,00	100,00
BHARATHI CEMENT	Inde	Hyderabad	51,02	51,02
KALBURGI CEMENT	Inde	Hyderabad	99,99	99,99

(1) Entité passée en mise en équivalence.

Mise en équivalence : France

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2024	31 décembre 2023
ALTèreNATIVE ⁽¹⁾	France	L'Isle-d'Abeau	49,99	49,99
BIOVAL ⁽¹⁾	France	L'Isle-d'Abeau	50,00	50,00
CARRIÈRES BRESSE BOURGOGNE ⁽¹⁾	France	Épervans	33,28	33,28
DRAGAGES ET CARRIÈRES ⁽¹⁾	France	Épervans	49,98	49,98
SABLIÈRES DU CENTRE ⁽¹⁾	France	Les Martres d'Artière	49,99	49,99
SCI ABBÉ CALÈS	France	Chambéry	69,99	69,99
EST LYONNAIS GRANULATS ⁽¹⁾	France	Dijon	33,33	33,33

(1) Société associée opérationnelle (cf Note 11.1).

Mise en équivalence : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2024	31 décembre 2023
HYDROELECTRA	Suisse	Au (St. Gallen)	50,00	50,00
GRAVIÈRE DE LA-CLAIIE-AUX-MOINES ⁽¹⁾	Suisse	Savigny	35,00	35,00
PROBÉTON ⁽¹⁾	Suisse	Vernier	50,20	50,20
SABLES + GRAVIERS TUFFIÈRE SA ⁽¹⁾	Suisse	Hauterive (Fribourg)	50,00	⁽²⁾
VACARBO AG ⁽¹⁾	Suisse	Luterbach	50,00	50,00
VITO RECYCLING SA ⁽¹⁾	Suisse	Pery-La Heutte (Bern)	50,00	50,00
SILO TRANSPORT AG ⁽¹⁾	Suisse	Bern	50,00	50,00
SINAI WHITE CEMENT	Égypte	Le Caire	-	17,06
PLANALTO ⁽¹⁾	Brésil	Brasilia	37,49	37,33

(1) Société associée opérationnelle (cf Note 11.1).

(2) Entité en intégration globale en 2023.